

AIX-LES-BAINS

Arts *et* mémoire

IEBIG

COMPAGNIE DES TRAMWAYS D'AIX-LES-BAINS

ALCOOL DE MENTHE
RIGOLET

JEAN DE SPERATI

ET LA «PHILATÉLIE D'ART»

UNE SAISON À AIX EN 1812

LES TRAMWAYS

D'AIX-LES-BAINS

L'ACCUEIL DES BLESSÉS

DE LA GRANDE GUERRE

NELLY BRACHET



*Toute l'année,
la Compagnie des Bateaux d'Aix-les-Bains
vous propose de découvrir, en tour du lac,
en déjeuner ou en dîner croisière,
l'exceptionnel patrimoine naturel
et architectural du Lac du Bourget.*

Naviguer, c'est voir autrement...



LES BATEAUX D'AIX-LES-BAINS
Le Grand Port - 73100 Aix les Bains
Tél. 04 79 63 45 00 - Fax 04 79 63 41 63
Internet : <http://www.gwel.com>



D É C E M B R E 1 9 9 7

Sommaire

- 2 Éditorial
- 3 Jean de Sperati, créateur de la «Philatélie d'art»
(Lucette BLANC)
- 12 Une saison à Aix en 1812
(René BOURGEOIS)
- 19 Les Tramways d'Aix-les-Bains
(François FOUGER)
- 27 L'accueil des blessés de la grande guerre
à Aix-les-Bains
(André CARTIER)
- 42 Nelly Brachet, fondatrice de la crèche-garderie
d'Aix-les-Bains
(Corinne FOUQUE)

Première page de couverture : colorisation informatique d'une photographie en noir et blanc des tramways d'Aix-les-Bains. Dernière page de couverture : reproductions d'essais de couleur pour la réalisation d'un (faux ?) timbre annotés par Jean de Sperati.

A R T S E T M É M O I R E

Publication éditée par la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains et de sa Région
2 rue Lamartine - 73100 Aix-les-Bains

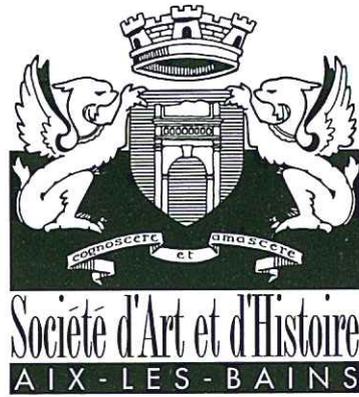
Directeur de la rédaction : Jean-François Connille.

Comité de lecture : Elisabeth André, Henri Billiez, Pierre Calvelli, Raymond Castel,
Jean-François Connille, Laurent Demouzon, François Fouger, Corinne Fouque, Geneviève Frieh,
Frédéric Gimond, Joël Lagrange, Yves Mestelan.

Conception graphique : FReD - Mise en pages et retouches Photoshop® : François Fouger

Imprimerie Chirat - F42540

Dépôt légal : décembre 1997 - ISSN 1252 1698



Editorial

Avec son neuvième numéro, «Arts et Mémoire» propose une approche régionale de l'histoire et de l'art marquée par une profonde originalité, aussi bien dans les thèmes abordés que dans l'approfondissement de la recherche.

Originalité dans les thèmes d'abord. Connaissez-vous le savoyard Antoine Métral (1778 - 1839) ? Avocat de formation, il se consacre à la littérature en rédigeant, en particulier, un journal personnel qui n'a jamais été édité et dont nous donnons quelques extraits savoureux qui évoquent sa vie dans la région aixoise en 1812. Avez-vous entendu parler de Jean de Sperati, enterré en 1957 à Aix-les-Bains où il passa une bonne part de sa vie? Peut-être et, dans ce cas, certainement avec l'éclairage péjoratif d'un «faussaire» alors qu'il revendiquait sa compétence extraordinaire et inégalée en «philatélie d'art».

Qu'évoque le nom de Nelly Brachet? Une personnalité et une vie des plus riches, à Aix toujours, au service des autres et plus spécialement des femmes, pendant 83 ans de la deuxième moitié du XIXème siècle à l'entre-deux-guerres.

Originalité dans l'approfondissement de la recherche ensuite. Certes, le rôle joué par Aix-les-Bains pour des blessés de la Première Guerre Mondiale est connu. Mais l'article qui est consacré à ce problème en présente une synthèse exhaustive, accompagnée de documents évocateurs.

De même, les tramways en service dans notre ville à la Belle Epoque nous sont restitués sous tous leurs aspects. Y compris, sur la couverture, avec leur couleur pourtant introuvable sur les photographies de l'époque : un miracle de la technique informatique!

En découvrant ces pages, on ne peut que remercier les auteurs qui nous amènent à partager leurs passions intellectuelles.

Jean-François CONNILLE

Jean de Sperati

CRÉATEUR DE LA «PHILATÉLIE D'ART»

Peut-être certains Aixois se rappellent-ils avoir croisé, dans les années 40, deux hommes vêtus à la Bruant, cape noire et grand chapeau.

L'un était le peintre Cyril Constantin, l'autre le créateur de «la Philatélie d'Art», Jean de Sperati. Deux amis, deux originaux, connus et reconnus comme tels.

Jean de Sperati repose au cimetière d'Aix-les-Bains depuis 1957. Il a provoqué lui-même ses procès qui ont défrayé la chronique pendant plus de dix ans. Mais il semble qu'en 1942, date à laquelle il a forcé la justice à s'intéresser à ses activités, il n'ait pas mesuré l'ampleur de ce qui allait être connu dans le monde entier sous le nom de «l'Affaire de Sperati».



Jean de Sperati à 15 ans.

Jean en Italie

Né à Pistoia, Italie, en 1884, Jean de Sperati a reçu de la nature des aptitudes qui se sont révélées très tôt : il avait un don exceptionnel pour le dessin et l'imitation des écritures et des signatures. Les études le passionnaient ; il était curieux de tout. A l'âge de douze ans, il passe des vacances chez un cousin qui possède une usine de fabrication de papier. Au lieu de jouer avec les autres enfants, il demande à visiter l'usine et prend des notes sur un de ses nombreux carnets. A quinze ans il voit, dans la vitrine d'un brocanteur, une encyclopédie de la chimie et l'achète. Il étudie seul et fait ses expériences. Il raconte qu'un jour, un mélange mal dosé de phosphore et de sulfure de carbone explosa et mit le feu à la maison de ses parents.

Un de ses frères, Mariano, est photographe-éditeur de cartes postales, inventeur par ailleurs de 8 brevets déposés en France. Le





La carte postale de Mariano de Sperati : colombe et billet de 1.000 lire.

jeune Jean apprend avec lui la photogravure et l'héliogravure.

Son frère aîné, Massimo, propriétaire d'un magasin de philatélie à Pise, l'initie à l'art de reconnaître les caractéristiques des timbres et leur valeur. C'est là que Jean côtoie ses premiers experts dont la science lui semble sujette à caution, et ce, pour deux raisons principales. La première est que, voulant vendre certains timbres de la collection héritée de son parrain, il se heurte à des avis contradictoires sur leur authenticité. La deuxième est qu'un certain Oneglia, qui fréquente assidûment l'échoppe de son frère, est à la fois marchand de timbres, expert en philatélie, et... faussaire.

Lorsque Massimo, connaissant les aptitudes de son jeune frère, demande à Jean d'imiter un timbre de San Marino, il est impossible à celui-ci de ne pas relever le défi. C'est le début de la carrière de Jean de Sperati comme créateur de «la philatélie d'art».

Cette carrière en Italie est de courte durée. Suite à une dénonciation, les frères de Sperati sont arrêtés et jugés : Mariano pour avoir représenté une colombe tenant dans son bec une reproduction réduite d'un billet de banque encore en usage, Massimo et Jean pour falsification de timbres-poste. Condamnés en première instance par le tribunal de Pise en 1909, un non-lieu est prononcé en appel en 1911, déniaut aux trois frères tout titre de contrefacteurs.

1910-1931 : Paris, Munich et Lyon

Jean de Sperati vient habiter à Paris, tout en poursuivant, de 1910 à 1913, des études d'ingénieur-chimiste à Munich. Il continue, pour se distraire mais aussi pour ne pas perdre la main, à faire des copies de timbres. Sur les quais de la Seine, il achète des stocks de vieilles lettres commerciales datant de 1850 à 1900, le papier et les timbres courants qui les affranchissent semblent convenir à son dessein.





Jean de Sperati et Louissette Corne

Il rencontre régulièrement des philatélistes parisiens, et un jour, il leur montre une de ses vignettes. L'un d'eux, M. C. lui demande alors de fabriquer «*le Gold Coast anglais 1884-1891, 1 pound, bleu, filigrane CA*». Le timbre est envoyé à M. Thier, le plus célèbre expert allemand de l'époque, et revient avec un certificat d'authentification. Jean de Sperati, furieux car il voulait que l'on reconnaisse la beauté de son travail, est aussi très flatté d'avoir pu tromper un expert aussi mondialement reconnu.

Pour M. C. c'est le début d'un fructueux commerce. Il passe une publicité dans la presse philatélique allemande : «*Meine Spezialitat. Verkaufe sehr billig*» ce qui signifie «*Ma spécialité. Vente à bon marché*», et il se crée ainsi une clientèle germanique. Jean fait commander le catalogue par un ami de Munich, et s'aperçoit que ce sont ses propres copies qui y sont proposées : depuis le début de sa carrière, il a toujours apposé sur ses vignettes un signe lui per-

mettant de les distinguer à la fois des authentiques et des autres contrefaçons. M. C. avait commandé à Jean de Sperati 20 à 30 exemplaires de copies de plusieurs originaux qu'il revendait, en Allemagne, pour de vrais timbres ! Jean de Sperati demandera à ce même M. C. de venir témoigner à son procès à Paris en 1952. M. C. ne viendra pas, et ne répondra même pas à sa lettre. Il est vrai qu'à cette date il travaillait pour le compte de la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres, et qu'il ne voulait certainement pas que son propre passé soit remis en question !

Après cette première expertise de Thier qui consacre son habileté, Jean de Sperati décide de prouver au monde entier que beaucoup d'experts n'ont d'expert que le titre, sans en avoir les capacités. Il veut amener les milieux philatéliques à demander la réglementation de cette profession.

Il se marie en 1914 à Paris avec Louissette Corne, une jeune bretonne au pair dans une famille bourgeoise. Pendant la guerre de 1914-1918, il travaille au ravitaillement en médicaments des hôpitaux italiens à l'étranger. C'est ainsi qu'il voyage avec sa femme en Italie et en Suisse. Importateur



Le Château du Carre

J e a n d e S p e r a t i

Louis II faisait des commandes spéciales à Jean de Sperati car il lui manquait certains exemplaires introuvables par leur prix ou leur rareté (comme «l'erreur de Suède» dont l'unique exemplaire appartenait au roi Carol de Roumanie).



Tous les philatélistes disent qu'il n'y a rien de plus dramatique pour un collectionneur, que de considérer une page de son album dans laquelle il manque... un timbre ! Louis II de Monaco ne faisait pas exception à cette règle, et demande à Jean de Sperati de «boucher les trous».

D'autres, comme un grand publiciste parisien décédé il y a quelques années, se font une joie de le rencontrer à Paris et de lui acheter ses reproductions d'art. Elles sont présentées sur des petits cartons, tamponnés du sceau «Jean de Sperati Production» et portent la mention : «Reproduction Interdite»...

Jean de Sperati veut que le monde philaté-

lique sache qu'il fait des reproductions si parfaites que la plupart des experts ne sont pas capables de déceler la falsification. Il est donc nécessaire de réglementer cette profession, dans l'intérêt des collectionneurs eux-mêmes.

A cet effet il a constitué patiemment ce qu'il a appelé son «Livre d'or», dans lequel on trouve 234 timbres de sa fabrication dûment reconnus comme originaux par 18 experts de cinq nationalités différentes.

En 1942, c'est la guerre. Toutes les lettres en provenance ou à destination de l'étranger sont soumises à la censure des douanes, et Jean de Sperati dont la fille est en Autriche, ne l'ignore pas. Il envoie à un ami expert à Lisbonne, au Portugal, 18 vignettes de sa fabrication, connaissant le sort qui sera réservé à ce courrier. Il est tellement sûr de son fait qu'il prévient son entourage de la venue probable de la police et lorsque le commissaire frappe à sa porte quelques jours plus tard, ses premiers



Plaque photographique 13x18

Timbres faux

Notre confrère suisse *Basler Taube* signale que de nouveaux timbres faux viennent d'être mis en vente au titre de la « Philatélie d'art », par Sperati. En voici la liste :

Brsil, n° 3.
 Buenos-Aires, nos 4 et 9.
 Cap de Bonne-Espérance, n° 31.
 Chypre, n° 43.
 Colombie, nos 12, 13 et 14.
 Espagne, nos 2 et 67a.
 France, nos 1, 2, 3, 5, 9, 40, 41, 47 et 49; *Taxe* nos 1, 7a, 7b, 8 et 9; *Télégraphie*, n° 3.
 Grande-Bretagne, n° 39.
 Guatémala, n° 23a.
 Hawaï, n° 14.
 Luxembourg, n° 4.
 Mexique, n° 157.
 Oldenbourg, n° 5.
 Parme, nos 12, 15 et 16.
 Roumanie, nos 5 et 32.
 Ste-Lucie, n° 29.
 Suisse, nos 16, 22 et 24.
 Turquie, n° 60.
 Uruguay, nos 6, 8, 9, 12 et 17.

Attention donc, ces timbres sont l'œuvre d'un artiste et peuvent tromper un œil non averti.

mots sont : « Vous venez pour les timbres ! » Les 18 timbres expertisés par les douanes sont déclarés *originaux de grande valeur*, tombant sous le coup de la loi pour *exportation illicite de capitaux*.



A ce titre, Jean de Sperati est condamné en 1945 par la Cour de Chambéry à une amende de 300.000 F. Il a beau clamer que ces timbres sont des faux, qu'il les a fabriqués lui-même, personne ne le croit : deux experts, celui des douanes de Chambéry, M. G., et celui des Tribunaux de Lyon, M. L., affirment qu'ils sont vrais. De Sperati fait donc appel de la sentence.

Les experts bafoués

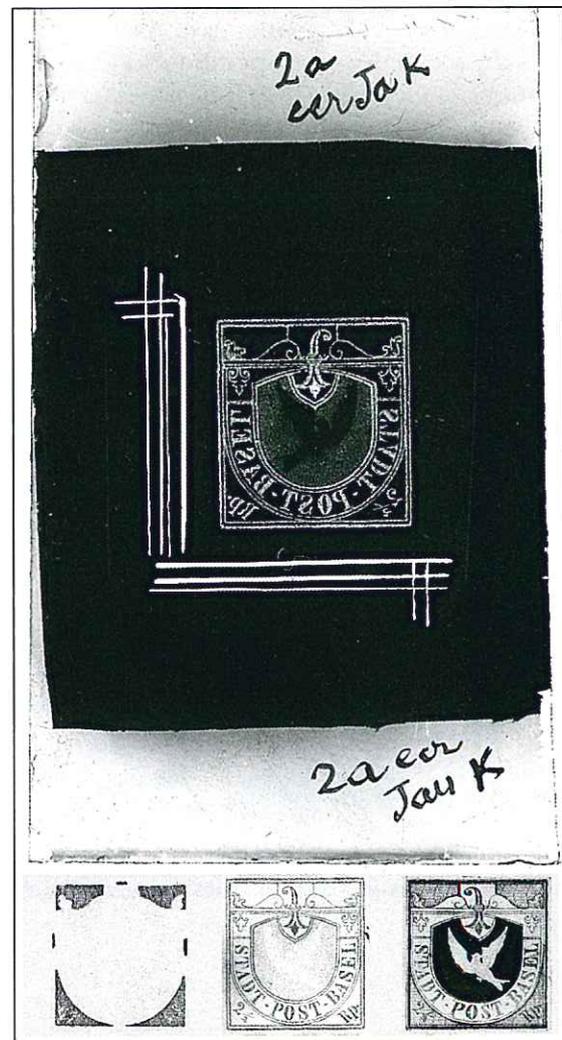
Il ne peut, ni ne veut, payer la somme demandée. Il lui faut donc trouver un subterfuge. Après avoir réfléchi, et au nom de sa belle-sœur Anna (son propre nom étant désormais trop connu), il fait parvenir à la Chambre Syndicale des Négociants en Timbres les mêmes 18 vignettes qu'il a envoyées à Lisbonne. Elles lui sont retournées avec la mention « Faux ». Pendant son procès en appel contre la douane à Chambéry et devant l'entêtement des experts à déclarer vrais les 18 timbres

envoyés à Lisbonne, Jean de Sperati présente plusieurs séries de timbres identiques à ceux qui ont été saisis, puis la réponse de la Chambre Syndicale à son envoi.

Confusion au tribunal !

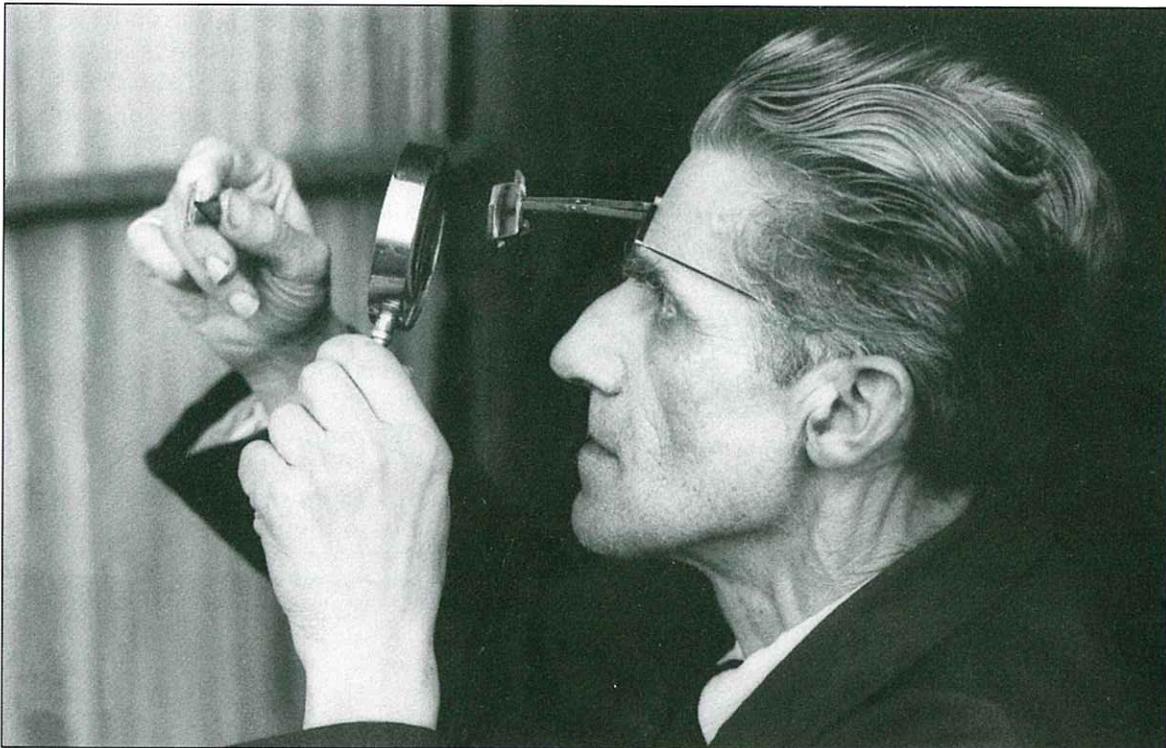
La Cour de Chambéry se voit obligée d'annuler l'amende de 300.000 F pour exportation illicite de capitaux. Elle le condamne quand même à payer une somme de 5.000 F pour non-respect de l'obligation de faire une « déclaration préalable à l'envoi ».

A la même date, trois exemplaires identiques d'un même timbre de sa fabrication ont été envoyés à trois experts, deux à Marseille et un autre de Paris. Comme Jean de Sperati s'y attendait, heureux de l'aubain-



4 des nombreuses étapes d'une fabrication.





Jean de Sperati examinant une de ses œuvres...

ne que constitue la découverte d'un si bel exemplaire, chacun demande à acheter celui qui lui a été envoyé *pour avis*. La somme payée est mise de côté pour couvrir l'amende douanière.



Lors d'une rencontre à Paris entre confrères experts, la conversation porte sur leurs acquisitions récentes ; ils s'aperçoivent alors, stupéfaits, qu'ils ont acheté le même timbre, à l'oblitération absolument identique (la même oblitération, manuelle, à la même place et à la même date sur des timbres différents est rigoureusement impossible). Ils crient au scandale, et affirmeront plus tard, par

... et sa caricature lors d'un procès.

écrit, qu'ils ont décelé la supercherie uniquement en raison de la simultanéité de l'apparition des timbres sur le marché. En les prenant séparément, il était impossible de voir qu'ils étaient faux.

Si Jean de Sperati avait voulu faire de son art une source de profits considérables aurait-il pris le risque de monter une telle machination, alors qu'il lui aurait suffi, ou bien de changer la place des oblitérations qu'il fabriquait, ou bien de vendre ses productions à des personnes qui ne risquaient pas de se rencontrer ?

La Chambre Syndicale des Négociants en timbres se porte partie civile contre Jean de Sperati, bien qu'il ait remboursé les experts (n'ayant plus d'amende à payer après son acquittement) et que ceux-ci aient retiré leur plainte.

Il a donc atteint son but : pendant dix années, les experts vont s'affronter pour reconnaître ou non le titre de *copies* à ses productions. M. L. lui-même, connu comme le plus grand criminologiste expert en



**ON LUI VERSE DES MILLIONS
POUR QU'IL NE TRAVAILLE PLUS !**

Il existe un Français extraordinaire. Il a plus de 70 ans, vit à Aix-les-Bains et s'appelle Jean de Sperati. Cet homme est célèbre parce qu'il a trouvé le moyen de fabriquer de faux timbres-poste que les plus savants experts ne parviennent pas à distinguer des vrais, paraît-il. N'allez pas croire qu'il s'agisse d'un faussaire. Sur chaque timbre qu'il produisait, il inscrivait soigneusement *fac-similé*. Mais les mauvaises langues affirment qu'il l'inscrivait de telle façon que ses clients — de vrais faussaires, eux — n'avaient pas beaucoup de mal à se donner pour faire disparaître ces deux mots gênants. Toujours est-il que l'Association philatélique du Royaume-Uni est allée voir notre compatriote et lui a versé plusieurs millions contre l'engagement qu'il cesserait toute activité, n'apprendrait à personne ses secrets et détruirait son équipement. Dommage ! En publicité, on aimerait si souvent disposer de moyens d'impression qui donne une reproduction exacte de la réalité.

timbres de l'époque, refusa de venir témoigner devant la Cour à Paris, tant sa première bévue lors du procès de Chambéry lui avait coûté en crédibilité.

La Cour de Paris fut plus sévère et Jean de Sperati fut condamné à une amende pour escroquerie ; il passa même quelques jours à la prison de la Santé à Paris. Mais, contrairement à la demande de la Chambre Syndicale des Négociants en timbres de Paris, sa production ne fut pas détruite, preuve s'il en faut, que, malgré sa condamnation, la justice ne l'a pas considéré comme un faussaire.

En effet la loi française exige la destruction de tout ce qui est reconnu contrefaçon.

D'une certaine façon, le tribunal rendit hommage à Jean de Sperati, en déclarant dans ses attendus qu'il faisait des imitations presque parfaites de timbres rares et anciens.

Il faut noter que jamais aucun particulier n'a porté plainte contre Jean de Sperati, même après que l'affaire ait été rendue publique, en 1947, par le procès de Paris.

Pour éviter que le marché du timbre ne soit envahi par les faux que Jean de Sperati possédait, la British Philatelic Association de Londres lui acheta, en 1953, le matériel qui avait servi à la fabrication ainsi que la totalité de son stock de « faux timbres ».

Il s'était engagé à ne pas prendre d'apprenti et à ne léguer ses secrets à personne. Mais tous les journaux, à son décès, se sont posés la question de savoir si le secret de son art avait été dévoilé.

En fait il existe moins de dix exemplaires au monde d'une copie d'un livre intitulé « *Technique complète de la Philatélie d'Art* », aux mains de personnes s'engageant sur l'honneur et par écrit, à ne pas l'utiliser. Car malgré les méthodes modernes de reproduction, la « *Technique complète de la Philatélie d'Art* », est encore considérée de nos jours comme une méthode dangereuse et sa divulgation est interdite.

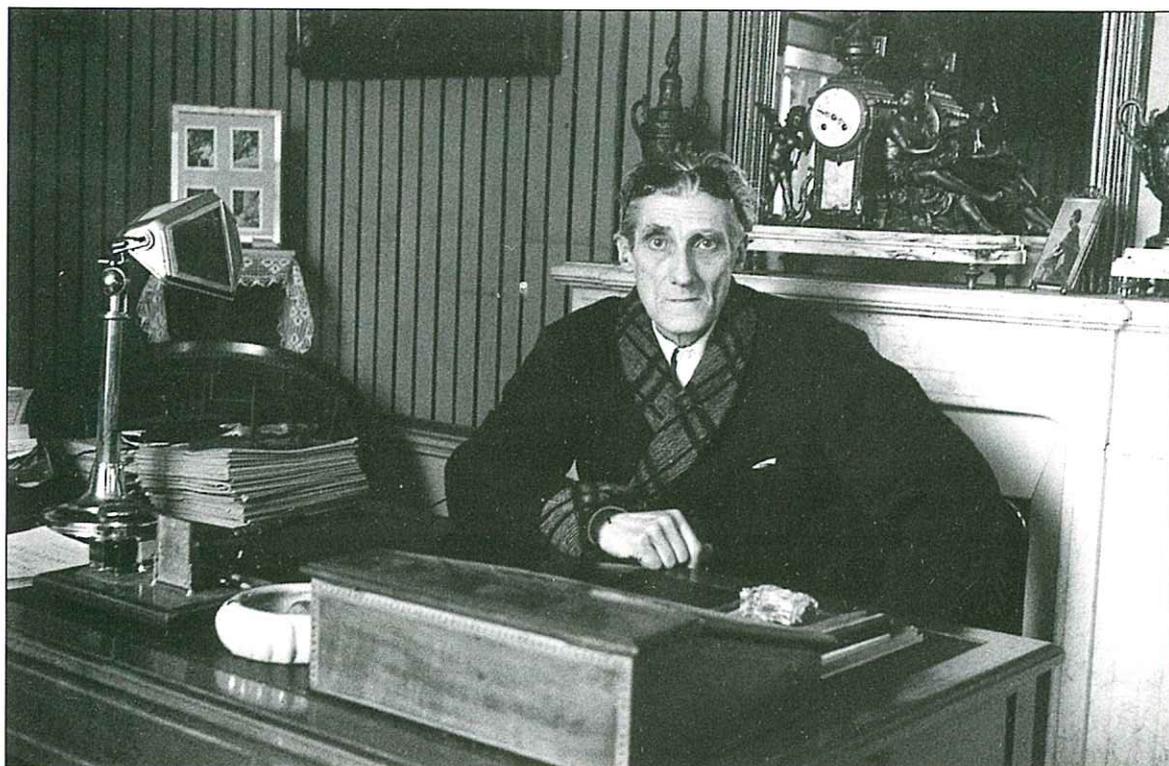
SUNGEI
UJONG

vice officiel de propagande philatélique. Bravo, mais quelle curieuse conception de cette propagande que de l'af-franchir... mécaniquement !

● Une vieille connaissance des philatélistes va revenir sur la sellette : le très illustre Jean de Sperati, dont on n'a pas oublié le procès retentissant que lui intenta la Chambre syndicale des négociants en timbres-poste pour ses falsifications « artistiques ».

De même que l'Union philatélique de Genève avait jadis acquis le stock des faux Fournier, de même la British Philatelic Association vient d'acheter à l'ermite d'Aix-les-Bains tous ses redoutables trésors. Exposition publique va en être faite au Cutler's Hall, en plein cœur de Londres.

Sperati passe pour être l'auteur de falsifications portant sur 558 timbres différents, certains ayant été reproduits jusqu'à douze fois.



Jean de Sperati dans son bureau, villa «Clair de Lune».

5
ANNAS.

Mais, ne manquerait-il pas à l'utilisateur potentiel d'un tel ouvrage la science de Jean de Sperati, son expérience, sa patience, sa perception chromatique exceptionnelle qui lui permettait de distinguer une quantité inhabituelle de nuances d'une même couleur, en un mot, son génie ?

Jean de Sperati n'aura cependant pas obtenu gain de cause sur ce qui lui tenait le plus à cœur : la profession d'expert n'est toujours pas réglementée. Certains timbres représentent des sommes fabuleuses mais leur authenticité est toujours laissée à l'appréciation de ceux qui, principalement en vertu de leur notoriété, ont la qualité d'«experts».

A titre d'exemple, le «Treskillings jaune», connu des philatélistes sous le nom «d'erreur de Suède» (car tous les autres exemplaires sont verts), a été vendu aux enchères, en novembre 1996, à Zurich, pour la modeste somme de 2,5 millions de francs suisses.

Quand on pense que Jean de Sperati l'a imité, de façon parfaite et sans jamais l'avoir eu en main puisque cet exemplaire unique appartenait à cette époque à la collection privée du roi Carol de Roumanie, on peut espérer, pour l'heureux propriétaire actuel, que les expertises ont été bien faites !



Lucette BLANC

En inserts dans le texte, diverses reproduction de matrices d'oblitération de Jean de Sperati.

REMERCIEMENTS

Mesdames Yvonne Pochard de Sperati
et Lorédana Gilbert
Monsieur Antoine Regottaz

BIBLIOGRAPHIE

My Technical Biographie, par Jean de Sperati
Le Cas Sperati, par Roger Vervisch - Revue Balasse Magazine (1981)
Le Dauphiné Libéré et le Progrès, comptes-rendus d'audiences, par Antoine Regottaz, journaliste.
Extraits des minutes des tribunaux de Chambéry (1944 et 1948)
Extraits des minutes des tribunaux de Paris (1947 et 1952)



Une saison à Aix

EN 1812

Le savoyard Antoine Métral n'est pas tout à fait un inconnu : le célèbre dictionnaire de biographie Michaud, au XIXe siècle, lui consacre une colonne et demie, que reprend en l'abrégeant le Larousse du XIXe siècle.

Né à La Motte-Servolex, le 25 octobre 1778, Métral fit d'assez courtes études avant de travailler dans un atelier de la fabrique d'armes de Chambéry (devenue française), probablement sous le Directoire. Il se destinait, dit-il, au commerce ou à l'agriculture, mais commença, tout à la fin du siècle, des études de droit, interrompues par son entrée dans les convois militaires, en marche vers l'Italie, juste après la bataille de Marengo, en 1800.

Son séjour fut marqué par son *«amour de l'italien»* et de la musique (tout comme le jeune Henri Beyle-Stendhal au même moment). Il séjourna à Milan, Bergame, Venise et Vicence, où il fut emprisonné *«par la jalousie d'un officier supérieur»*.

De retour en France, il reprit ses études de droit à Grenoble et devint avoué. Sans doute sa vocation n'était-elle pas assurée, car il se tourna vers la littérature et publia en 1807 une traduction des Cantates de Métastase. En 1809, il connut *«une espèce de célébrité»* grâce à un mémoire *«sur une naissance tardive»*, qui fut inséré dans le recueil de Méjean, *«Les Causes célèbres»*. En 1810, il publia un roman, *«Eugénie de Wermon»*, sans nom d'auteur ; c'était une sage précaution, car ce fut loin d'être un succès.

En 1812, il devint avocat et prêta serment à Lyon. Ce fut cette année-là qu'il commença à tenir régulièrement son journal intime, selon la mode de l'époque, où il était de bon ton de se connaître soi-même et d'analyser ses sentiments, comme le préconisaient les *«Idéologues»* mettant l'accent sur l'étude de l'homme et la toute nouvelle psychologie.

Ce *«Journal de ma vie»* existe en manuscrit à la Bibliothèque d'Etude et de Recherches de Grenoble, sous la forme de 12 petits cahiers de 16 feuillets chacun. Ce texte a fait l'objet d'une étude pour le doctorat, sous ma direction ; malheureusement elle n'a pas été déposée à la bibliothèque universitaire, et reste introuvable.

Métral note dans ce journal le cours de ses journées, ses lectures, ses réflexions, des ébauches de romans. En 1812, il séjourne, à partir du mois de juillet, à Bourdeau, où il a installé un logement de fortune dans les ruines du château des Comtes de Seyssel. Ses notes sans apprêt donnent des aperçus intéressants sur la vie au bord du lac, et à Aix. Cet été est une des dernières périodes de relatif bonheur : si l'armée s'enlise en Espagne, la guerre n'a pas encore commencé en Russie, où Métral perdra un de ses frères. Les extraits que nous donnons ici sont inédits ; nous n'y apportons aucune correction (sinon pour l'orthographe et la ponctuation), laissant à la langue toute sa saveur et son caractère souvent dru, qui reflète la personnalité singulière de l'auteur.

Pour mieux comprendre les préoccupations et les occupations de Métral pendant cet été 1812, il est nécessaire de remonter un peu dans le temps : au printemps de cette année-là, Métral est à Grenoble. Il a fait la connaissance d'une dame d'un certain âge, qui est engagée dans une procédure en séparation de corps, et qu'il a accepté de représenter. Or, cette dame vit avec une toute jeune fille, modeste et cultivée, à laquelle Métral donne des leçons d'italien ; il est visiblement sensible aux



Aix-les-Bains vers 1812

charmes de son élève, et la «dame» voit, sans déplaisir, qu'il lui fait la cour. Mais il n'est pas le seul ; sur les rangs se trouve aussi le préfet de l'Isère, Joseph Fourier, mathématicien et égyptologue, que sa haute position rend entreprenant : *«Le préfet a cherché à m'enlever ma conquête. Il lui a écrit. Elle fut chez lui pour éviter une visite éclatante, et il employa auprès d'elle les moyens de séduction accoutumés. Il lui offrit de l'or et des diamants. Tout fut refusé, on le prit pour un petit maître musqué, quoique l'Institut lui ait donné un prix et qu'il ait fait un discours froidement académique sur l'Égypte. Tout ce qu'il en obtint, ce fut de lui baiser la main gauche. Cependant, en amant ordinaire, il devait faire une seconde entreprise. Cette fois la bonne dame y fut, et le préfet vit son entreprise inutile. Dès lors, il s'extasia sur la vertu de la femme qu'il n'avait pu séduire et lui accorda une estime toute particulière. Cette bonne J., malheureusement pour moi, avait le don de plaire à beaucoup de monde. Elle recevait des visites marquantes dans son grenier, on lui offrait de beaux appartements.*

Mais n'écoutant point ces belles promesses, elle savait vivre de peu pour vivre avec l'homme de son cœur» (20 avril 1812). Métral, sur ces entrefaites, doit se rendre à Lyon pour prêter serment d'avocat, tandis que la demoiselle J. est pressée par de bonnes âmes de se convertir (elle est protestante). Début mai, l'idylle reprend de plus belle : *«A mon retour, ce que j'ai trouvé d'étonnant, c'est M. J., femme étonnante, pleine de talents pour la poésie (...). Elle est simple et modeste, il faut deviner son talent ; elle seule me fera oublier toutes les femmes de l'univers. Voici ses vers :*

*De ta cruelle absence
Quand verrai-je la fin
Chaque jour l'espérance
Naît et meurt dans mon sein.
Loin de l'objet que j'aime
Le jour paraît, hélas,
D'une longueur extrême
Quand je ne te vois pas.»*

Il faut reconnaître que Métral est quelque peu naïf : crier au génie sur ces vers de mir-



Le château de Bourdeau

lition, c'est quand même exagéré, comme est exagéré son sentiment de victoire lorsqu'il obtient, à la sauvette, les faveurs de la donzelle : «*Sortie à la campagne avec la «bonne dame». Elle a un cœur excellent. La bonne dame s'étant éloignée, j'allai droit à la conquête, mais je ne pus conquérir. La nuit devint fort obscure lorsque j'achevai, dans un moment où la bonne dame avait pris le devant, ma conquête.*»

Voici donc Métral amant en titre de J. : aussi, quand, en juillet, il se rend à Bourdeau pour l'été, les deux dames s'installent-elles à Aix. Mais qu'est-ce que ce «château», qui nous vaut, à la date du 24 avril 1813 une description parfaitement romantique, encore qu'empreinte d'un certain réalisme ?

«Au milieu des ruines d'un vieux château, je me suis arrangé un réduit du côté du midi. Mon logement y est assez commode pour moi, parce que je l'ai distribué selon mes fantaisies. Pendant la nuit, je ne crains pas de me lever et de pisser en plein air. Je trouve que cela me rafraîchit le sang et la cervelle. Ces ruines sont situées sur la pente d'un roc escarpé qui forme une espèce de

promontoire dans le lac du Bourget et offre le plus beau spectacle que l'œil humain puisse embrasser : après avoir erré longtemps sur une vaste étendue d'eau, il va se reposer sur le triple amphithéâtre des Alpes, séjour des hivers éternels, qui cache l'Italie, pays plein de si grands souvenirs.»

Suit une description enthousiaste de la campagne aixoise, des rivages enchanteurs du lac : «*On entend partout le bruit des eaux, des ateliers, des moulins, des cloches, les chants des bergers, la voix des chiens, le chant du coq ; les cris des animaux féroces viennent parfois s'y mêler, et au milieu de tout ce bruit les oiseaux ne cessent par leur harmonieux concert.*»

Puis ce sont les mouvements : barques sur le lac, cascades, roues et marteaux des ateliers.

Le hameau n'est composé que de vingt-quatre familles «*et séparé de tous les autres habitants du monde par des rochers bordant le lac, où se trouve troué un chemin qui ne va pas plus loin que mon habitation, qui se trouve cernée du côté du nord et du*

couchant par une montagne escarpée qui ne laisse aucune issue. Mais dans cet espace se trouve un verger couronné par une vigne, couronnée à son tour par un bois. Le ruisseau qui forme la cascade coule le long du verger qui l'arrose. Le port se trouve à côté du promontoire. Dans le temps des orages, les vents y frappent d'une manière étonnante».

Dans cet éden, la nature est prodigue de ses bienfaits : fruits délicieux, figues, poissons du lac, plantes aromatiques, truffe noire, et un vin blanc exquis... Et Métral de faire remarquer que cet endroit béni a attiré jadis l'attention de Montaigne, au retour de son voyage en Italie.

Un éden, vraiment ? Oui, s'il n'était pas peuplé de quelques canailles : *«En me promenant, j'ai vu ma forêt dévastée par des habitants de la paroisse à qui je n'ai fait que du bien, et à qui j'ai témoigné le désir d'en faire. Il n'est donc, m'écriais-je, pas un coin de terre où l'on puisse vivre heureux et tranquille ! Aussitôt j'ai prévenu les habitants qu'en cas de récidive je les ferais punir suivant la rigueur des lois».*

Mais enfin, le voisinage de ces rustres est compensé par celui des reines qui passent l'été à Aix. Cette belle société, Métral l'observe avec un certain détachement et un esprit critique où perce un sentiment républicain, en partie dû à l'admiration qu'il porte à Jean-Jacques Rousseau : *«Je n'aime pas l'air empesté de la cour. Je suis plus libre près de ces lieux que sur le rocher le plus isolé : au bruit des chaînes, je sens mieux la liberté».*

Malgré ces réticences morales, il ne boude pas son plaisir quand l'occasion se présente : un orage menaçant arrête chez lui, un jour, *«une société nombreuse du Bourget qui faisait voile pour Hautecombe. Je les reçus nu-pieds, sans habits, dans mon appartement où tout était dans un désordre extrême ; elle avait des provisions ; on dîna, on chanta. Je déclamaï quelques morceaux d'Hamlet ; voilà comment s'écoula la journée».*

Et puis, à Aix, il y a M. J., qui lui déclare qu'elle veut se faire religieuse : aussi se sent-il coupable de cette vocation forcée. Le voici donc en proie à des sentiments contradictoires et à un douloureux dilemme : revoir J. et peut-être devoir lui propo-

ser le mariage, ou rompre une relation qui lui procure un plaisir certain... Dans un second voyage à Aix, il revoit ses deux dames et les invite chez lui. Cette présence féminine n'est pas sans inconvénients pour le célibataire qu'est Métral, qui ne veut pas se compromettre aux yeux de la bonne société : *«Je n'estime rien de plus malheureux que d'avoir chez moi des femmes à perpétuité. Mais je les aime pour quelques instants, elles sont minutieuses, refermées, y vont se promener dans les vergers pour y cueillir de mauvais fruits et les emporter. Cette bonne dame a un trait singulier : elle met le monde à l'œuvre en s'estimant la plus vaillante, et au plus fort du travail se retire et vous laisse la peine. Elle me fit suer pour la pêche. Je n'en irai pas moins plaider la queue de son procès à Annecy».*

Or, pendant qu'elles sont là - et sans doute un peu trop voyantes... - arrivent au «château» la duchesse d'Abrantès, sa suite, et la nouvelle étoile montante, qui jouit des faveurs de l'empereur, Talma. La duchesse d'Abrantès était, rappelons-le, l'épouse de Junot, qui, depuis 1810, connaissait une semi-disgrâce. Elle avait alors 27 ans, elle était mère de quatre enfants. Aussi prodigue que son mari, elle aimait le faste ; elle se piquait de littérature, et publia, plus tard, plusieurs romans et des Mémoires intéressants. Mais c'est Talma qui retient le plus l'attention de Métral :

«Je lui ai fait mon compliment sur son art et ai porté son admiration sur les beautés des environs du lac du Bourget. Il donnait le bras à la duchesse d'Abrantès, lui seul m'occupait. Lorsqu'il fut sur la pente du rocher au-delà de la chapelle



Talma

du hameau, il se mit à déclamer un morceau de Philoctète. Il me toucha la main, et l'on s'embarqua.

Le lendemain, j'écrivis ces vers pour Talma, sur une image que la duchesse fit déposer dans mon salon par son domestique :

En exprimant, Talma, par ton mâle génie
Du sombre et fier Anglais
 l'âpre mélancolie,
Ou de rares vertus,
 l'orgueil dans le malheur,
Avec le désespoir
 et toute sa fureur,
De tous les yeux tu fais
 couler de douces larmes
Que te donne le cœur
 dans le sein des alarmes».

On le voit, ce n'est guère au-dessus des poèmes sentimentaux de la demoiselle J., qui, lors de cette visite, crut bon de se renfermer dans le grenier avec «la bonne dame».

Quelques jours plus tard, Métral se rend à Aix avec son ami Dalban qui veut voir du monde, descend au même hôtel que le Préfet de l'Isère (Fourier poursuivrait-il encore de ses assiduités la demoiselle J. ?), et veut alternativement manger dans toutes les pensions. Nouvelle querelle avec la «petite dame» : Métral en est «dédommagé» par les grâces et la douceur de M. J. : « A côté du mal, le bien».

Puis il rentre à Bourdeau dans la même barque que la duchesse d'Abrantès, «femme aimable, spirituelle et d'un bon accueil». Mais autour d'elle, quel spectacle : *J'ai ri de pitié en voyant ce que faisaient ses courtisans pour lui plaire. Elle quitte sa place pour se mettre au gouvernail : aussitôt un de ses courtisans lui porte un coussin. Mais il fallait aussi soigner ses pieds : aussitôt un courtisan vient offrir ses deux jambes pour servir d'appui à ses pieds. A chaque instant, on s'ingénie à aller au-devant de ses désirs (...). Que je méprise ces vils courtisans, que je plains ceux qu'ils entourent. Je quittai la*

duchesse et sa suite, et comme les bains que j'avais pris à Aix m'avaient, par l'exercice, mis tout en nage, je me mis au lit où je me séchais, et fus ensuite respirer le calme avec la fraîcheur et la beauté du ciel».

Un calme vite interrompu, car le 27 août, la princesse Borghèse et sa suite débarquent à Bourdeau. La sœur de Bonaparte, Marie-Pauline, était, à trente-deux ans, dans tout l'éclat de sa beauté, telle que l'a représentée Canova en «Vénus victorieuse». En 1812, éloignée de la cour depuis 1810 pour avoir «manqué» publiquement à l'Impératrice Marie-Louise, elle n'en était pas moins très entourée, et Métral nous donne un croquis amusé et ironique de sa visite : *«Le ciel était beau, le lac tranquille ; elle était dans un bateau avec des bandelettes mêlées aux lauriers. On avait orné l'intérieur avec des tapisseries et des vases de fleurs. Elle se fit transporter en litière sur la terrasse du château où elle s'assit. Aussitôt un italien, couché à ses pieds, chanta, accompagné d'une guitare ; un oiseau sauvage y vint mêler son chant ; un esclave lui versa à boire. Le chambellan lui offrit le verre. Comme les grands s'ennuient bien vite dans le même endroit, je lui indiquai une autre position charmante vers deux petites chaumières dans mon village : ce sont trois maisons qui se trouvent au-dessus de la petite pointe de rocher qui domine le village et toutes les beautés du pays. Il est adossé à un mont sauvage et escarpé».*



Pauline Bonaparte

Et, sans transition aucune, nous voici devant un éclat que le journal intime nous retrace avec une impudique vigueur : *«Les deux femmes dont j'ai si souvent parlé dans mes précédentes notes sont les deux plus fières coquines que la terre ait portées. J'aime dans la vie que chacun porte son enseigne, qu'une putain se montre pour putain et une maquerelle pour une maquerelle ; mais que deux salopes affichent la vertu, la prônent,*

en portent l'accent et veulent à chaque instant vous donner des preuves que vous refusez, soit par honnêteté, soit parce que dans le giron des femmes on ne voit rien, et qu'elles sont habiles à vous planter des cornes à votre barbe, lorsque dans leurs plus tendres embrassements elles vous ensorcellent par leurs attraits.

Suit le portrait de la «vieille», digne de la Célestine du roman picaresque espagnol, qui porte toutes sortes de masques, «est putain aujourd'hui, demain femme de vertu, qui a vécu avec les militaires, car elle a le langage et les manières des camps ; elle est querelleuse, grondeuse, bavarde, et dit qu'elle se lave souvent le bas, à la différence des savoyardes pour la fraîcheur du visage, ce qui est assez le genre des putains, elles ont toujours l'eau au cul, aussi n'y ont-elles qu'une chaleur aquatique. Elle porte son vieux train partout, avocat, procureur, juge, gentilhomme, moine, prêtre, tout est de bonne capture, lorsque quelque pauvre diable affamé veut mordre à cet hameçon de cinquante ans».

Ce n'est pas une «bonne dame», c'est une diablesse, qui prend une fille à Genève, «qu'elle fait passer pour infortunée dont son cœur à pitié» : mais c'est pour la mettre dans le lit du juge, «avide de concupiscence», dans celui de l'avocat «enflammé par l'amour d'une jeune catin». Et nous avons alors une seconde version, moins édifiante, des amours de Fourier : «Le Préfet de Grenoble, qui avait reçu une légère atteinte d'une cordonnrière qui voulait m'en donner autant, par des goûts semblables en veut à ma jeune putain ; elle va seule dans son salon, elle me dit qu'elle y va, me fait croire qu'elle est restée vertueuse. Le pauvre préfet n'a pas mis plus de chaleur que dans son discours sur l'Égypte. Quelle idée misérable n'aura-t-il pas laissée de lui...»

Cette «jeune Agnès» n'en était pas à son coup d'essai, «ses faveurs avaient été mises à prix pour quatre napoléons ; le procureur impérial l'avait obtenue et s'était plaint de la facilité de l'entrée, et ce n'est qu'après avoir passé successivement entre les bras de plusieurs que la vieille l'a transportée sur un autre théâtre avec le titre de pucelle, dont je ne connais rien au monde qui prête plus à la félonerie.»

Enfin désabusé, et tandis que la jeune J.

continue son beau métier à Aix, Métral cherche ailleurs des consolations, qui ne sont pas faciles à trouver : «Je trouve la plupart de nos savoisiennes lourdes, communes, gauches ; en vérité, ça ne fait que boire et manger ; passe encore si elles s'en tiennent là ! La délicatesse dans les manières ajoute singulièrement aux prestiges de l'amour...»

Heureusement, voici un rayon de soleil dans ces déconvenues : la duchesse d'Abrantès, accompagnée de ses dames d'honneur, vient pour une seconde visite à Bourdeau. Le maître des lieux est tout émoustillé par deux des suivantes, Mlle Lucile, originaire d'Angleterre, et Mme Blanc, la gouvernante : elles sont «sans ton, vraiment aimables, et de bonne compagnie. La première est bien faite, a de la grâce et de l'élégance dans la taille» et elle a «une âme où les sensations se succèdent avec tant de promptitude, elle a des exclamations de joie et de douleur qui vous portent jusqu'à l'enthousiasme». Le petit accent étranger de Lucile n'est pas pour rien dans ce sentiment très romantique.

La seconde est plus âgée : elle a trente ans, elle a une belle tête, elle est plus réservée que Lucile, et met de la raison partout. Métral s'interroge : «Je ne sais pas trop si, dans des bras mâles de l'amour, elle ne perdrait pas sa coiffe comme toute femme, ce qu'elle a peut-être fait plus d'une fois ; mais cette femme est encore un bon gibier d'amour».

L'occasion est trop belle. Voici qu'une épouvantable tempête fait soudain rage : les portes battent, les dames tombent en pâmoison, l'onde écume, le tonnerre gronde. La société ne pourra pas partir, et Métral offre aux deux suivantes une hospitalité intéressée... et son propre lit. «Nous l'acceptons, me dit la gouvernante, mais à condition, pour ne pas vous déranger, que vous coucherez au milieu de nous». Nous voici presque dans un conte de Brantôme !

Hélas, le temps change vite en cette saison, la tempête s'apaise, et Métral reste seul avec ses rêves galants. Mis en goût, cependant, il se rend lui-même à Aix le lendemain : «Me voilà chez la duchesse après avoir traversé un lac orageux. Je préfère la table des gouvernantes, oh, combien je la préfère à celle de la maîtresse ! J'ai toujours eu un penchant invincible pour la liberté.

J'aime mieux ces bourgeoises suivantes, femmes espiègles et piquantes, que la roideur des maîtresses pétries d'orgueil. J'aime ces petites friponnes, car à tout bien considérer, c'est par le caprice de la fortune qu'elles sont au service des autres».

Un peu plus loin, toujours à la date du 8 septembre, il insiste encore sur ce point qui lui semble capital : ne pas aliéner sa liberté d'esprit devant les grands de ce monde : *«La princesse Pauline a une belle tête et un œil plein de feu et de mélancolie, elle a des caprices et il est dans l'ordre qu'une princesse en ait plus qu'une autre femme dans les loisirs de la campagne. Je lui ai fait quelques vers dont je ne m'applaudis point, et, après les avoir laissés, il me prendra peut-être fantaisie de les transcrire dans mon registre (...). Je sais bien que le service de la cour ne me plaira guère».*

Nous n'en saurons pas plus : Métral a un peu honte de son attitude de courtisan, et les vers en question ne seront jamais transcrits. D'ailleurs, l'automne est là, Aix se vide, et Métral se calfeutre dans son «château» où il coule *«des jours purs et sereins»*. Il vit simplement, servi par un petit paysan, bon chasseur et bon pêcheur, qui lui fournit gi-

bier et poisson, fait une cuisine simple, et lui sert de secrétaire. L'année 1813 se passe ainsi, pour lui, dans une demi-retraite, qu'il interrompt au début de 1814 en renonçant définitivement au barreau et en venant se fixer définitivement à Paris. Il s'y trouve en mars, lors de l'entrée des troupes alliées, du roi de Prusse et de l'empereur de Russie. Il y restera jusqu'à sa mort, en 1839, occupé à des travaux littéraires, historiques et politiques. On retiendra surtout qu'il fut l'éditeur du testament de Jean-Jacques Rousseau, *«trouvé à Chambéry en 1820, avec sa justification envers Mme de Warens»*.

Si ses réflexions sur la Charte de 1814 ne présentent plus guère d'intérêt, ses études sur la Louisiane, sur l'épidémie de choléra de 1833, et surtout sur l'histoire de Saint-Domingue (Histoire de la révolte des esclaves, Histoire de l'expédition française et Mémoires de Toussaint Louverture) mériteront peut-être, comme son journal intime, de sortir d'un injuste oubli.

René BOURGEOIS

Erratum.

André Darracq nous signale une erreur dans la légende qui accompagne la photographie d'Alfred Boucher, dans le n°8 de la revue «Arts et Mémoire», page15. Le sculpteur porte l'insigne de «Commandeur de la Légion d'Honneur» et non pas celui de «Chevalier». Et notre lecteur ajoute quelques indications concernant cette décoration.

Les classés.

La légion d'honneur comporte cinq classes par ordre croissant : 3 grades (Chevalier, Officier, Commandeur) et 2 dignités (Grand Officier, Grand Commandeur).

Port et description des insignes

* *Chevaliers et Officiers* portent l'insigne (en argent, diamètre : 40 mm) sur la gauche de la poitrine, attaché à un ruban rouge de 37 mm, orné d'une rosette pour les Officiers.

* Les *Commandeurs* portent l'insigne (en or, diamètre : 60 mm) avec un ruban noir de 40 mm.

* Les *Grands Officiers* portent la croix d'Officier à droite, et une plaque ou étoile à 5 rayons doubles diamantés tout argent, diamètre : 90 mm.

* Les *Grands Croix* portent en écharpe un ruban rouge de 10 cm de large sur l'épaule droite, en bas duquel est attachée une croix semblable à celle des commandeurs de 70 mm de diamètre, et, sur le côté gauche de la poitrine, une plaque en vermeil semblable à celle des Grands Officiers.

Les Tramways D'AIX-LES-BAINS

En 1876, «La Houille, Journal Industriel Commercial et Financier», annonce l'étude d'un projet de tramway devant relier Marlioz à Port-Puer via le centre ville d'Aix-les-Bains (voir encadré). Mais il faut attendre 1897 pour que les premiers véhicules circulent enfin, à la grande joie de tous. En effet, révolutionnaires pour l'époque, les tramways d'Aix-les-Bains sont propres et silencieux : pas de pollution, pas de bruit. Ils fonctionnent à l'air comprimé.

La création du réseau

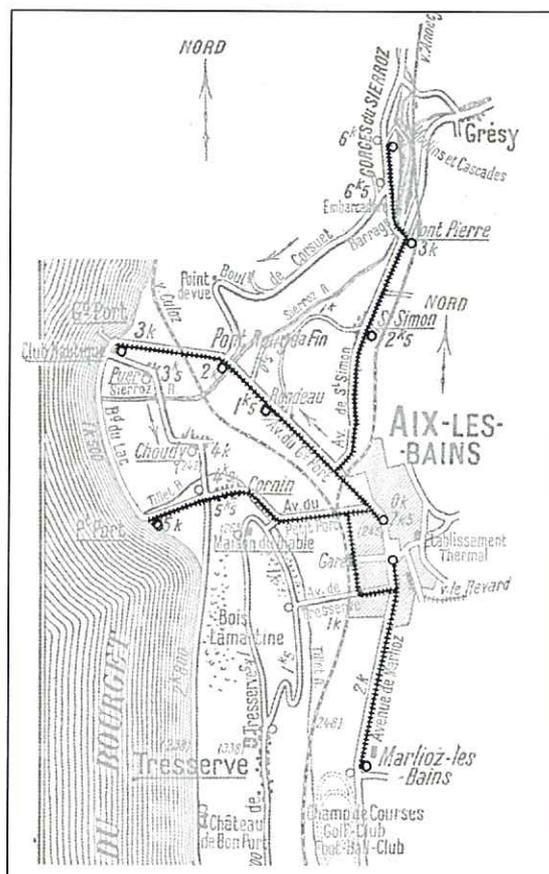
Suite à la proposition de 1876, la Ville fut saisie d'une bonne demi-douzaine d'avant-projets, allant de la traction hippomobile à la traction électrique sur voie de 0,60 m, 0,75 m ou 1 m, avant d'accorder une concession pour une traction à air comprimé sur voie métrique à l'*Omnium Lyonnais des Chemins de Fer et Tramways*, en accord avec Louis Mékarski, "inventeur" de ce type de tramways. La concession fut déclarée d'utilité publique le 11 mars 1895, pour 4 lignes à construire simultanément : Aix - Port-Puer, Aix - Port de Cornin, Aix - Grésy et Aix - Marlioz.

En novembre 1896, alors qu'on approchait de la fin de la construction du réseau, deux questions restaient en suspens:

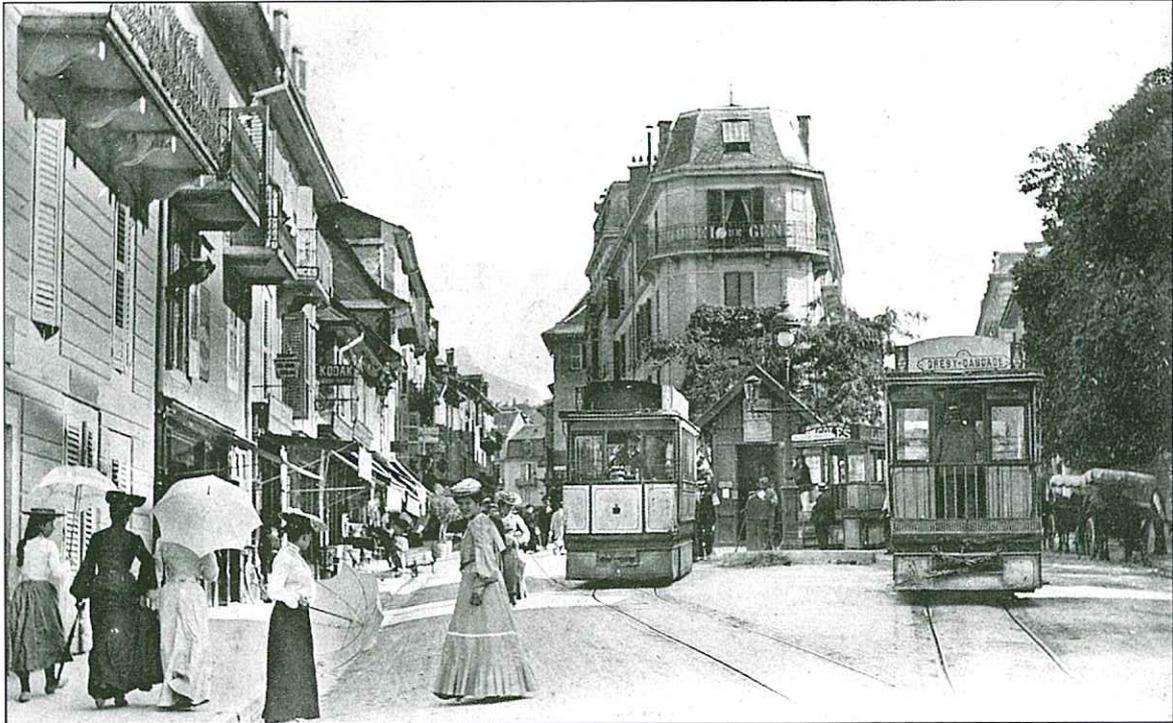
- 1- la compagnie «traînait la patte» pour effectuer le pavage entre les rails.
- 2 -la ligne de Marlioz n'était pas raccordée au reste du réseau.

A ce sujet, le concessionnaire réclamait fondamentalement le raccordement de la ligne Aix-Marlioz aux autres par la rue du Casino. Dès le début du projet, les riverains s'étaient élevés contre une telle éventualité, arguant des nuisances (bruit et émanations) provoquées par les moteurs des trains. Malgré la suppression de ces nuisances de

par l'utilisation de l'air comprimé, le Conseil Municipal refusa toujours l'autorisation de passer par la rue du Casino. Par



Le réseau des tramways d'Aix-les-bains



Le terminus de la «Place de Genève»

contre, il accorda dans sa délibération du 13 décembre 1896 le principe de la construction d'une voie de service passant devant la gare PLM et par l'avenue de Tresserve, avec interdiction de prendre des passagers. Conjointement, la *Compagnie des Tramways d'Aix-les-Bains* proposa de remplacer le pavage par une contribution de 15.000 F à l'établissement du boulevard qui réunirait le Grand Port au Petit Port, "boulevard qui permettrait d'assimiler Aix-les-Bains aux premières stations hivernales", boulevard qui serait parcouru... par un tramway !

Parmi les autres obligations du concessionnaire, notons le franchissement des voies ferrées du PLM en 3 endroits. Les rails du PLM "ne pouvant en aucun cas être coupés", il ne s'agissait pas de croisements à niveau, les rails du tramway étant légèrement plus hauts que ceux du chemin de fer, et interrompus au droit de ceux-ci pour permettre le passage des roues des trains. Cela impliquait, pour les tramways, de s'arrêter 20 mètres avant les barrières, et de franchir les voies du PLM au pas. Le franchissement se traduisait par une secousse

assez désagréable au moment où la roue du tramway «tombe» dans l'intervalle laissé par la coupure.

Le 18 avril 1897, les sections Aix - Marlioz, Aix - Port-Puer et Aix - Grésy étaient inaugurées, mais c'est seulement le 15 mai que l'arrêté préfectoral autorisa l'ouverture définitive des quatre lignes.

Les lignes

En rails "Vignole" à 18 kg/m, la voie était posée à écartement métrique sur des traverses en bois. Les parties "noyées" dans la chaussée, en ville, étaient, comme c'est le cas en général, formées par des rails à gorge, et le reste du réseau en rails et contre-rails ordinaires. Les automotrices n'étant pas réversibles, chaque terminus était équipé d'une plaque tournante noyée dans la chaussée. Le réseau était formé d'un ensemble de 4 lignes totalisant 10.740 mètres de longueur. Les trois premières avaient leur point de départ place de Genève (jonction des rues de Genève et du Casino) et la quatrième place du Revard (jonction des rues de Chambéry et Victor

L e s t r a m w a y s

Hugo). Les deux gares de départ du centre ville étaient formées d'un petit bâtiment en bois de 4 m sur 3, fort élégant, avec abri à voyageurs équipé de bancs, hall à bagages et bureau pour la billetterie. Les prises d'air comprimé sortaient des trottoirs comme les pompes à essence d'aujourd'hui. Les autres terminus, ainsi que les arrêts intermédiaires étaient matérialisés par un poteau indicateur en bois.

Aix - Port-Puer, était de loin la ligne la plus importante par sa longueur et son trafic. Le tramway empruntait la rue de Genève dans son axe, franchissait la ligne PLM Aix-Annecy à la hauteur de la halte du Gigot, puis suivait la RD3 (avenue du Grand Port) sur le côté gauche de la chaussée, desservant le Stand (0,843 km), le Rondeau (1,203 km), halte comportant un évitement pour que deux tramways puissent se croiser, le Pont Rouge (1,986 km), Mémard (2,193 km). Elle franchissait la ligne PLM Aix-Culoz au point kilométrique 2,247 avant d'arriver 17 minutes plus tard sur l'esplanade de Port-Puer (2,882 km). Outre l'embarcadère des bateaux à vapeur, il existait, à Port-Puer, l'unique établissement de bains du lac, la plage du "Restaurant Chaberty", voisinant avec quelques autres restaurants tout aussi mondains. Les rames se succédaient fréquemment, toutes les 10 minutes, l'après-midi, en saison. Six tramways circulaient simultanément.



Le tramway devant la gare PLM

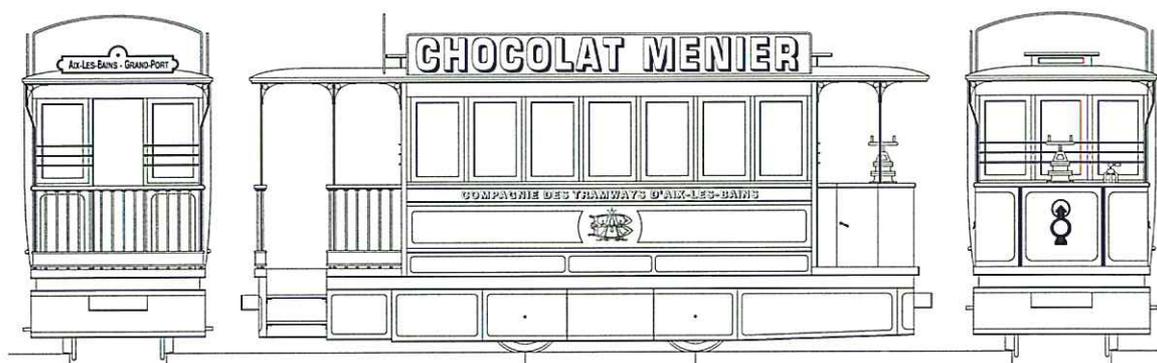
Aix-Grésy, un peu moins animée, desservait à l'aide d'une seule automotrice les *Gorges du Sierroz*, lieu touristique très fréquenté, fermé hélas depuis une vingtaine d'années. (A la Belle Époque, un petit bateau à vapeur emmenait les visiteurs naviguer dans le fond des gorges). Cette ligne empruntait le même tronçon que la première, puis tournait à droite après le passage à niveau du Gigot. Longeant l'avenue de St Simond par la gauche, elle desservait le dépôt, le village de St-Simond (2,083 km), franchissait le Sierroz à Pont-Pierre et finissait en 21 minutes son parcours de 3,880 km à Grésy-Cascade. Une seule machine assurait les navettes, toutes les heures, en demi-saison et deux trains, toutes les demi-heures, en pleine saison.



Le terminus de «Cornin»

Aix - Port de Cornin, où ne circulait qu'une seule automotrice de tramway, n'attirait guère que les pêcheurs, ou les visiteurs désirant louer une barque de promenade dans un endroit plus familial et moins mondain que Port-Puer. Cette ligne abandonnait le tracé commun après 163 m pour emprunter la partie droite de la chaussée jusqu'à l'embarcadère du Petit Port (2,081 km), 12 minutes plus tard, après avoir franchi les lignes PLM Aix-Annecy et Aix-Culoz au km 0,429 et desservi le village de Cornin (1,440 km).

L e s t r a m w a y s



Reconstitution par l'auteur du dessin des tramways

Aix-Marlioz était la ligne la plus irrégulièrement fréquentée. Depuis la Place du Revard, la voie empruntait la rue de Chambéry, puis la RN 201 sur son côté gauche, desservant au passage le Parc des Thermes de Marlioz (1,392 km), avant d'atteindre en 10 minutes son point extrême (1,897 km), à proximité du Champ de Courses, au droit du chemin vicinal menant au village de Marlioz. Le terminus de Marlioz n'ayant pas de plaque tournante, les tramways revenaient au centre-ville en marche arrière, machiniste penché vers l'extérieur. Les jours de courses hippiques, ou pour la Bataille de Fleurs, l'unique

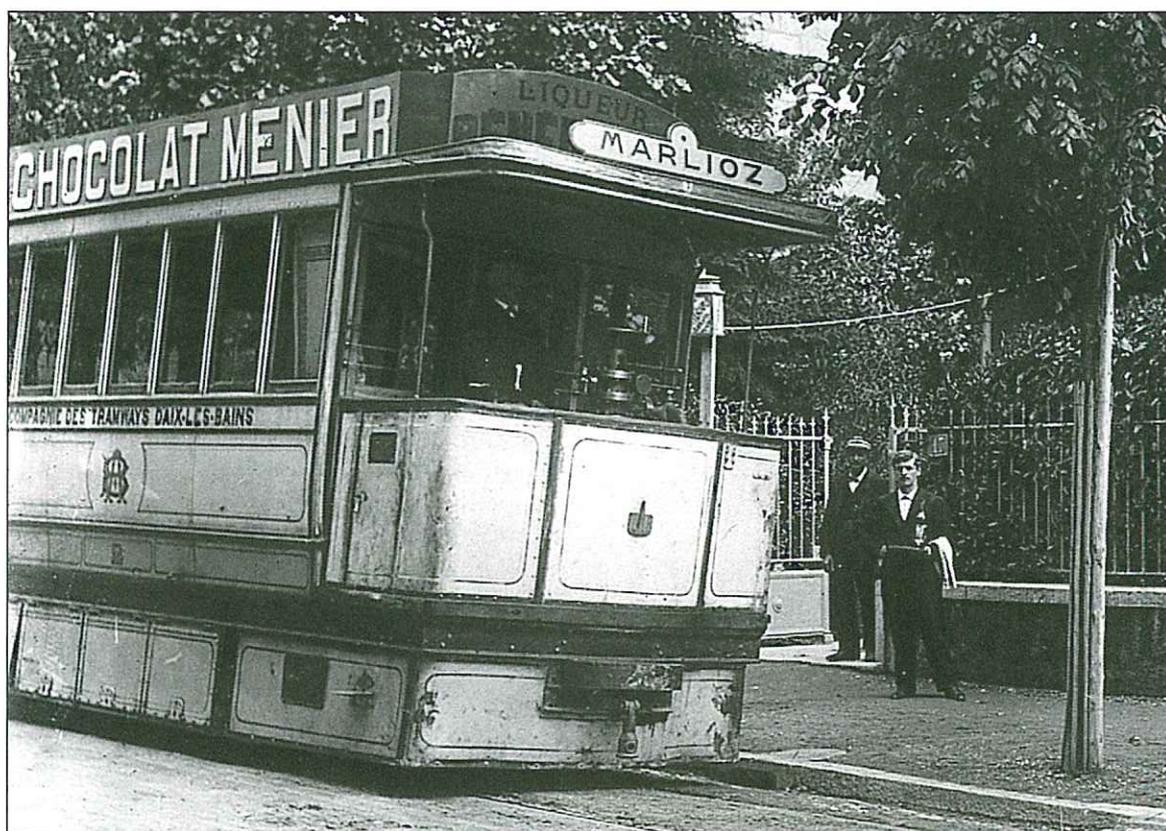
motrice partait de la place du Revard baladeuse en avant, et revenait à l'envers, remorque en arrière, et ainsi de suite ! Cet étrange système n'a cependant jamais provoqué d'accident.

Le matériel

C'est à Nantes, en 1879, sur la ligne Doulon-Chantenay, que la traction à air comprimé est appliquée aux tramways, système expérimenté dès 1840. A partir de 1872, l'ingénieur Louis Mékarski entreprend des essais sur une locomotive en construction au Creusot.



Le terminus du Grand-Port (Port-Puer)



Le tramway avenue de Tresserve (Photo archives Studio Arnold)

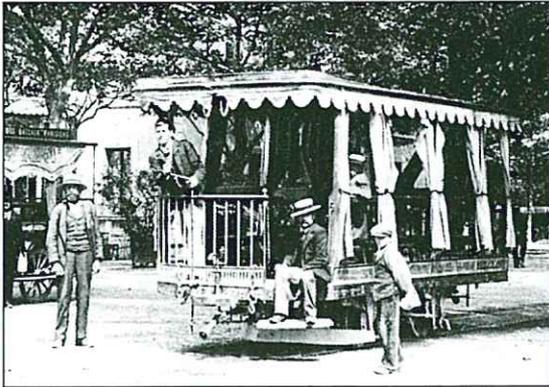
Qu'elle soit locomotive ou automotrice, la machine emporte, en plus de son approvisionnement en air comprimé, une «bouillotte», c'est à dire un réservoir d'eau chaude destinée à réchauffer l'air sur son parcours, entre le réservoir et les cylindres. En effet, la détente de l'air, autrement dit sa «décompression», produit du froid (pouvant aller jusqu'à la glace : c'est le principe utilisé aujourd'hui dans nos réfrigérateurs et autres congélateurs) empêchant ainsi la lubrification des cylindres. Cette «bouillotte», dont la silhouette caractérise les tramways à air comprimé Mékarski, était réchauffée par un brasero à charbon de bois logé dans sa partie inférieure.

L'air comprimé nécessaire à l'alimentation des automotrices, en provenance d'une usine centrale, était acheminé par des canalisations en acier enterrées vers les différents terminus, relais ou dépôts. La traction à air comprimé avait un rendement médiocre, et l'usine de production consom-

maît beaucoup de combustible. Mais son innocuité était absolue en ville, et elle présentait une grande élasticité pour desservir des profils accidentés et se prêter à un trafic très irrégulier, comme c'était le cas à Aix-les-Bains avec son fonctionnement saisonnier et ses pointes du dimanche.

Le matériel en service à Aix a été fabriqué par la société de construction mécanique Buffaud et Robatel, à Lyon. 19 voyageurs assis sur de luxueuses banquettes recouvertes de drap gris-perle, disposées de part et d'autre d'une allée centrale, plus 11 personnes debout sur la plate-forme filaient à 12 km/h dans l'une des 10 automotrices, peintes extérieurement en blanc-crème avec le bas de caisse café au lait. Ces couleurs, sans doute trop salissantes, furent remplacées dans les dernières années par du vert foncé avec filets jaunes.

Quatre baladeuses de 36 places, fermées latéralement par de simples rideaux, étaient



Une balladeuse au Grand-Port

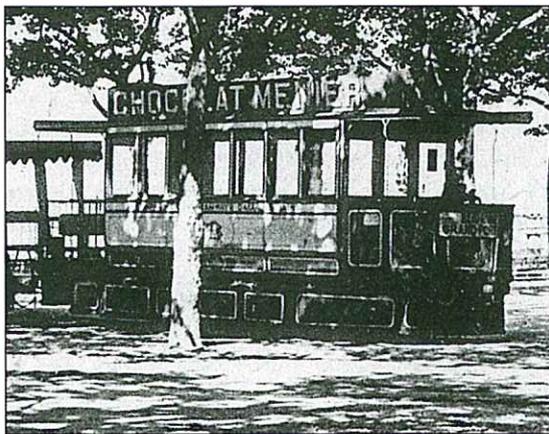
utilisées principalement sur la ligne du Grand-Port.

Un «plein» d'air permettait deux aller-retour sur la ligne la plus longue (Puer).

L'exploitation

Dès l'ouverture, les tramways rencontrent un vif succès. Hélas, dès l'année suivante, les difficultés commencent :

- difficultés d'exploitation qui amènent la compagnie à demander au Préfet certaines modifications de lignes, et notamment l'ouverture d'une liaison place de Genève - place du Revard par la rue du Casino, ou, à défaut, la prise de voyageurs sur la ligne de service passant par la gare. Ces deux options seront toujours refusées par la ville à la Compagnie ;
- difficultés avec la Mairie qui exige le déplacement des postes de chargement



Le tramway dans sa livrée verte à filets jaunes

devant lesquels le stationnement des rames gêne les voituriers, ainsi que le changement des rails sur certaines portions de voie en bordure directe des routes Aix-Grésy et Aix-Cornin.

Au bout de quatre ans de fonctionnement, la Compagnie commence à battre de l'aile. Les bénéfices d'exploitation sont insuffisants, bien en-dessous des prévisions du départ et les réserves de trésorerie sont épuisées à cause des frais supplémentaires dus aux travaux exigés par la Ville et au manque de recettes de compensation. Louis Mékarski, directeur de la compagnie propose alors un changement de système (remplacement par traction électrique) et certaines modifications de tracé pour améliorer le trafic.



En descendant la rue de Genève

Pendant cette période 1897-1908, les relations entre la Compagnie, la Ville et la Préfecture sont très compliquées. En fait, on sent que la rentabilité a été surévaluée dès le départ et que les propositions faites par la Compagnie pour améliorer ses recettes sont systématiquement refusées. Il y a bien évidemment le tout-puissant syndicat des voituriers (il faut savoir qu'à l'époque, un adjoint au maire est délégué aux voituriers !) qui, voyant dans le succès populaire des tramways une concurrence

L'«Avenir d'Aix-les-Bains» - Mercredi 2 août 1905

Terrible collision

Un accident qui aurait pu avoir des suites épouvantables est arrivé avant-hier soir lundi au passage à niveau avenue du Lac.

Le dernier tramway qui quitte le Grand-Port à 9 heures et demie, a tamponné le train express se dirigeant sur Paris.

A part le Wattman, dont l'état donne peu d'espoir, nous avons à constater que quelques personnes ont été contusionnées.

Les dégâts matériels, en revanche, sont des plus importants. On s'explique difficilement comment a pu se produire cette terrible collision.

Le Wattman n'a-t-il pu arrêter à temps son tramway, ou était-il endormi ? Cette dernière hypothèse est peu probable, car de la station à la barrière Le trajet est fort court et le temps matériel manque pour que le sommeil ait pu le gagner.

C'est donc le mécanisme qui n'a pas pu ou qui a mal fonctionné, puisque le tramway a enfoncé la barrière fermée pour entrer en collision avec les trois wagons de queue de l'express.

Dans ce choc terrible, le tramway a été rejeté par côté, condamnant complètement le passage à niveau : l'avant où se trouve le conducteur a été broyé. Les voyageurs de l'intérieur projetés les uns contre les autres, ceux debout sur la plate-forme de derrière, projetés les uns à droite les autres à gauche, sur la voie et dans la haie.

Le déblaiement

L'express lancé à 70 à l'heure n'a pu s'arrêter qu'à 800 mètres du lieu de l'accident. Le premier wagon tamponné, un wagon de première classe complètement détérioré, le deuxième, celui de la poste éventré dans un angle, ont fait les huit cent mètres hors des rails ; deux heures après les six postiers n'étaient pas encore remis de leur frayeur, et ont dû travailler toute la nuit pour reclasser les courriers pêle-mêle ; des lettres ont même été trouvées sur la voie. Le dernier wagon n'a pas eu de mal ou très peu. On ramassait des morceaux de fonte, de fer, ressorts de bois depuis le lieu du tamponnement jusqu'à l'endroit où s'est arrêté le train.

Les voyageurs de l'express n'ont que de légères contusions et sont remontés dans les autres wagons. Les trois wagons tamponnés sont restés en détresse sur la voie.

A minuit une machine de secours arrivait pour déblayer le terrain et a travaillé toute la nuit et dans la matinée de mardi...

Parmi les voyageurs, au nombre d'une vingtaine, nous avons reconnu : Mme et M. Garone, Mme et M. Péquoi, Lacroix, employé d'hôtel ; Mlle Collin, artiste au Cercle ; Mme Pierre Guillard et une autre personne de sa famille ; M. F. Blondin ; un jeune chasseur du Cercle, etc... tous à l'intérieur ou sur la plate-forme du tramway.

Le bruit s'étant vite répandu en ville qu'il y avait de

nombreux morts, ce fut une procession continue jusqu'à minuit, et un va-et-vient de voitures pendant une partie de la nuit.

Le secours

Les premières personnes arrivées transportèrent immédiatement Philippe le Wattman, dans la maison de Mme Combet, voisine du théâtre de l'accident, puis les voyageurs rentrèrent à Aix-les-Bains, soit à pied, soit en voiture.

Nous avons fait prendre ce matin des nouvelles des blessés. M. Péquoi était encore alité, et Mlle Collin, l'actrice du Cercle, se plaint de douleurs internes, M. Blondin a reçu une blessure au bras.

Le Wattman a été transporté à l'hôpital. Il a deux blessures à la tête et les mains gravement endommagées. Son état inspirait, hier matin, de sérieuses inquiétudes.

M. le Commissaire de police et ses agents se sont rendus sur les lieux pour commencer une enquête et établir les responsabilités.



L'«Avenir d'Aix-les-Bains» - Samedi 5 août 1905

La collision de tramway

Dans quelques lignes publiées par « l'Avenir d'Aix » au sujet de l'accident de tramway du passage à niveau du Grand-Port, une petite lacune est à réparer. Nous avons omis de dire que dans le tramway se trouvait Mme Jean Angelier et que Mme Pierre Guillard était accompagnée de ses deux jeunes filles et de son petit-fils.

L e s t r a m w a y s

beaucoup trop forte, fait tout pour saboter leur fonctionnement. Et le Conseil Municipal joue un jeu ambigu : on a l'impression que, lui qui a tout fait pour avoir son réseau de tramways, symbole de classe des grandes villes, fait tout pour s'en débarrasser. En 1908, le Conseil

d'Administration de la Compagnie demande à être déchargé de l'obligation d'utilité publique afin d'arrêter l'exploitation. Cette demande est refusée, et, malgré la situation financière catastrophique, l'exploitation se fait encore durant la saison.

En 1909, la Cie est en faillite. Malgré une mise en demeure de la ville de reprendre le service (et son refus de cautionner un emprunt) l'exploitation ne reprend pas et le 10 novembre le Conseil Municipal demande la déchéance de la Compagnie. Il faut organiser des services de remplacement par un système à traction par chevaux genre «cars-riports» «utilisant les ressources locales». La déchéance est officiellement prononcée le 26 novembre 1911 ainsi que la mise en adjudication du réseau. Bien que le matériel soit fiable, confortable et silencieux et que le réseau ne déplore qu'un seul accident sérieux (voir encadré), aucun acheteur ne se présentera.

C'est donc la ville d'Aix-les-Bains qui «hérite» du matériel, de l'outillage et des locaux. Après avoir loué le dépôt à la Société Boreau (publicité et enseignes peintes), la ville d'Aix-les-Bains va y installer l'atelier de mécanique de ses services techniques. Les fermes qui supportent la toiture de cette partie de bâtiment sont d'origine et encore visibles aujourd'hui. La Rochelle achète les quatre remorques en 1921 et huit motrices en 1923. Celles-ci seront encore en bon état de fonctionnement, en 1929 lorsque La Rochelle remplace définitivement l'air comprimé par l'électricité. Les rails sont vendus à Saint-Etienne. Quant

aux deux autres automotrices, l'une d'entre elles est peut-être celle qui a été essayée vers 1913 sur le tramway du VSB (Voiron-St Béron) ; l'autre a sans doute terminé sa vie comme resserre à outils dans la cour d'une entreprise d'Aix, rue du Maroc ou de Tunis.



Dans son ouvrage cité en référence, René Rey cite André Cottex, un «ancien» qui connut les tramways. C'est en rendant hommage à ces deux hommes que nous

repreons cette citation de conclusion :

«Combien nous vous regrettons, petits tramways un peu essoufflés, mais si propres, si disciplinés, si ponctuels et d'un accès si aisé, délicieux véhicules qui donniez les apparences d'une grande ville et toute sa gaieté à une petite cité redevenue banale depuis que l'on n'entend plus le son de vos trompes dans l'air pur.

En glissant doucement sur vos rails luisants, vous nous permettiez de goûter pleinement le charme infini des courtes distances dans un cadre de rêve que vous élargissiez, dans un monde merveilleux qui n'est plus.»

François FOUGER

REMERCIEMENTS
Serge Aladjidi †
Jean-Michel Rigal

BIBLIOGRAPHIE
Chemins de Fer Régionaux et Urbains n°103, revue publiée en 1971 par les Amis des Chemins de Fer Secondaires. Article de René Rey, correspondant de la Vie du Rail à Chambéry.
La Vie du Rail (14/02 et 18/04/1985).
La traction mécanique des Tramways par Raymond Godfernaux (1898)
La Rochelle, histoire des transports collectifs par Jean-Michel Rigal et Jacques Tallut (1985)
Brevets d'invention déposés par Louis Mékarski. Archives Municipales d'Aix-les-Bains.

L'accueil des blessés

DE LA GRANDE GUERRE À AIX-LES-BAINS

Aix-les-Bains, station thermale disposant d'un très grand nombre de lits et d'un environnement idéal, a été, pendant la guerre 1914-1918, un centre important de traitement des blessés et des convalescents militaires. 33 formations sanitaires, totalisant plus de 1.600 lits en période de pointe, y fonctionnèrent pendant des périodes plus ou moins longues, au fur et à mesure des possibilités en logement, en matériel et en personnel.

Certaines formations eurent une durée assez courte, les autorités municipales désirant poursuivre, à la demande des hôteliers, une légère activité de cure pour les civils tout en faisant fonctionner avec un personnel réduit l'Etablissement Thermal.

Actuellement, en l'absence de documentation précise, il est impossible de connaître le nombre de blessés soignés ; on peut toutefois l'estimer à l'équivalent d'environ 1.700.000 journées d'hospitalisation.

La mise en place des structures d'accueil

1 - Dispositions prises avant-guerre

En fait, le déclenchement probable de la guerre avait été perçu longtemps à l'avance. En effet, dès 1901, il avait été prévu que 45 lits de l'Hospice Thermal (Reine Hortense) soient réservés pour être mis à la disposition de l'autorité militaire dès la déclaration de guerre.

En outre, le Ministre de la Guerre, dans ses plans de mobilisation, avait prévu l'organisation et l'installation immédiatement après le déclenchement des hostilités et en accord avec la Municipalité de 2 hôpitaux auxiliaires à Aix-les-Bains :

- l'un, prévu dès 1911 par la section aixoise Croix-Rouge de la Société de Secours aux Blessés Militaires (S.S.B.M. d'obédience catholique) dirigée par Monsieur DOMENGET, et devant être installé dans l'Ecole Supérieure BERNASCON, Boulevard des Anglais, avec 20 à 25 lits.



- l'autre, en 1913, par le Comité Croix-Rouge de l'Union des Femmes de France (U.F.F. d'obédience protestante) créé en 1894 et dirigé par la Présidente Madame Nelly BRACHET, épouse du Docteur BRACHET, et devant être installé dans l'Ecole Primaire Supérieure de Filles, 2 rue Lamartine, avec 40 à 50 lits.

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s

Ces 2 hôpitaux devaient être gérés par ces 2 comités avec leurs fonds propres provenant surtout de dons, sous leur entière responsabilité, installés avec tout le matériel nécessaire : lits, lingerie, etc... et avec leur propre personnel : médecins bénévoles, infirmières, aides-soignantes, personnel de cuisine et d'entretien...

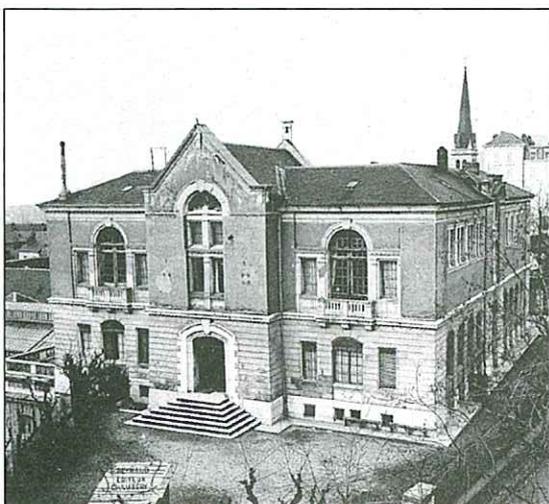
2 - Dispositions prises en août 1914

Dès la déclaration de guerre le 3 août 1914, la mise en place des 2 hôpitaux auxiliaires prévus se fit immédiatement et le 5 août, Madame BRACHET déclarait que son hôpital était prêt à recevoir des blessés.

Un poste de secours était installé à la gare avec personnel : docteurs, infirmiers, brancardiers... qui pouvait, en attendant de recevoir des blessés, assurer l'accueil et éventuellement les soins des soldats mobilisés de la région rejoignant leurs régiments d'affectation.

Le 8 août, le Comité S.S.B.M. signalait que l'hôpital auxiliaire à l'Ecole Supérieure BERNASCON ouvrirait le 10.

Le 12 août, l'U.F.F. était autorisée à ouvrir une deuxième formation à l'hôpital Reine Hortense. La presse indiquait le 14 qu'une circulaire préfectorale invitait la Municipalité d'Aix-les-Bains à évacuer, autant que possible, de ses hôpitaux, tous les malades pouvant être soignés au dehors, de façon à laisser le plus grand



L'hôpital Reine-Hortense

nombre de lits à la disposition des blessés et malades militaires.

Le 22 août, une réunion urgente eut lieu à la Mairie à la demande du Gouverneur Militaire de Lyon, représenté par le docteur CARLE, accompagné par Monsieur GAUTIER-HUGUE, pour traiter des question concernant les possibilités de réception et de traitement des blessés.

UNION
DES FEMMES DE FRANCE
HOPITAL AUXILIAIRE
DU TERRITOIRE N° 102
17 NOV 1914

Monsieur CARLE expliqua qu'en raison des nécessités et des aléas de la guerre, l'Autorité Militaire voulant laisser libre tout le nord-est de la France pour les combats avait décidé d'envoyer dans le centre, le sud-est, le midi et à Paris, les blessés les moins atteints.

Le docteur CARLE réclamait un effort important de la part des Aixois et l'installation de 1.200 lits. Ce chiffre dépassant très largement le nombre de lits des hôpitaux de la ville et des deux formations déjà créées par la Croix-Rouge, il fallait nécessairement réquisitionner d'autres écoles ou les hôtels.

Or, il semblait nécessaire de conserver libres les écoles pour la rentrée scolaire. Quant aux hôtels, qui paraissaient en principe répondre mieux aux besoins, il fallait les réquisitionner ; se posait alors la question de savoir jusqu'à quel point c'était possible.

A priori, il a été admis que les hôteliers ne refuseraient pas de recevoir des blessés, mais il faudrait tenir compte du maintien d'une certaine activité de cure. Le 24 août eut lieu en Mairie une réunion des principaux hôteliers aixois.

L'ensemble des hôtels d'Aix représentant environ 4.000 lits, il était très possible de réserver les 1.200 demandés. Une condition fut toutefois imposée, l'hospitalisation des blessés à Vichy ayant montré que celle-ci ne devait pas se faire dans les chambres des curistes, mais dans les grandes salles : halls, salons, salles à manger, cela pour faciliter le service des infirmiers et des gardes-malades et pour éviter l'isolement, source d'ennui pour les militaires.



L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



L'hôtel International (A16)

Chaque hôtelier donna à tour de rôle «*au milieu des applaudissements de l'assemblée*» le nombre de lits qu'il pourrait mettre à disposition et le nombre de personnes qu'il pourrait recevoir.

Un total de 1.139 dans 53 hôtels, aussi bien hôtels de luxe que petites pensions fut ainsi proposé, ce qui est voisin du chiffre demandé par le Service de Santé Militaire.

Sur proposition de Messieurs MERMOZ et DUSSUEL, une commission fut constituée pour étudier les possibilités d'installer des ambulances dans les salles de deux casinos (Grand Cercle et Villa des Fleurs) fermés depuis la déclaration de guerre. Elle comprenait, sous la présidence de Monsieur TERME, Messieurs DUSSUEL, MERMOZ, GROBERT, BERNASCON, DOMENGET, LEJEUNE-SACCONY et le docteur BLANC. Elle se rendit dans ces bâtiments dès la fin de la réunion pour visiter et observa que ces vastes salles pouvaient être très facilement transformées pour abriter plusieurs centaines de lits.

Après acceptation des Administrateurs, les 2 casinos servirent d'hôpitaux, le Grand

Cercle pendant 15 mois, la Villa des Fleurs pendant toute la guerre.

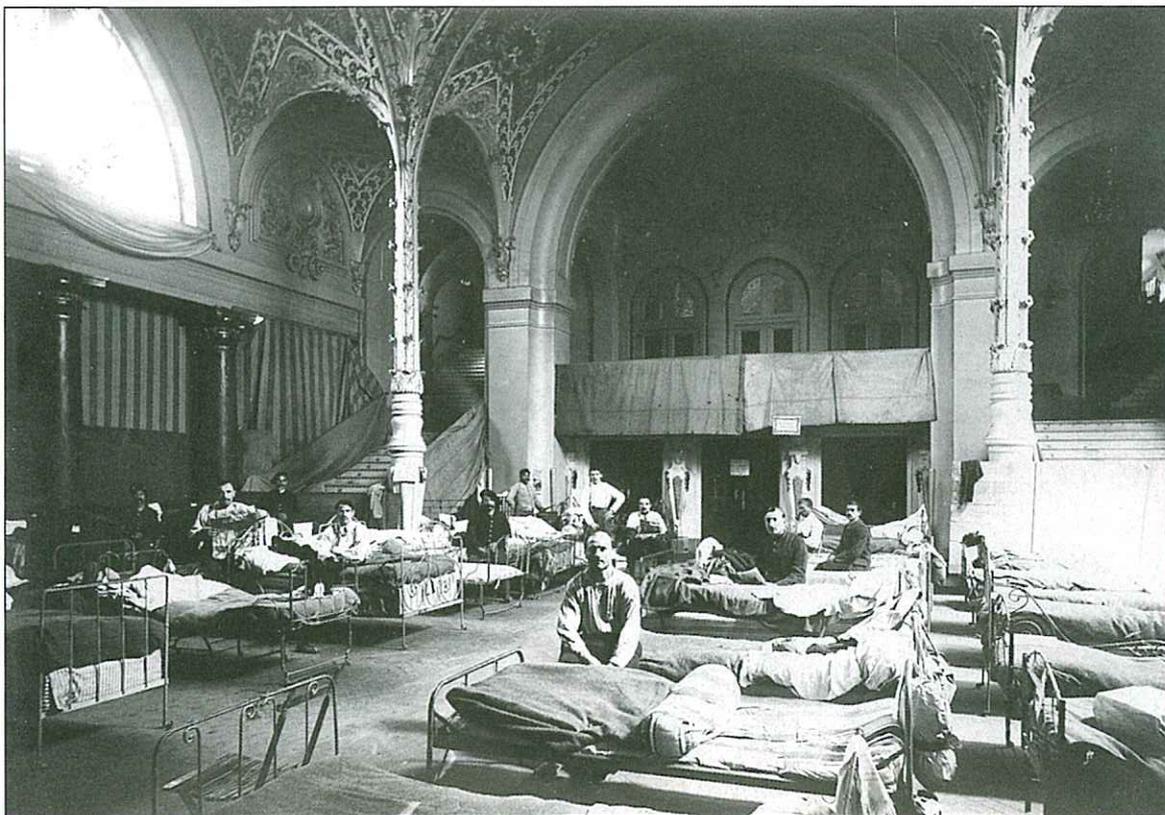
Les docteurs et les représentants des Comités Croix-Rouge indiquèrent qu'il y aurait lieu, en outre, d'envisager l'organisation d'un service d'infirmiers et d'infirmières ainsi qu'une aide matérielle en lits, couvertures, draps, linge, etc.

A la fin de la réunion, un appel fut lancé à cet effet, d'une fenêtre de la Mairie, à la population venue écouter la lecture des Dépêches Officielles qui présentaient sous un jour optimiste les événements sur le front, alors que la réalité était beaucoup moins favorable. Un bureau d'inscription pour ce personnel fut ouvert dès le lendemain, 24 août, à la Mairie.



Le journal local «*Les Dernières Nouvelles*» mentionne l'organisation d'un service volontaire pour le transport des blessés à la réception des trains par 34 brancardiers dont les noms sont donnés. Il fournit égale-

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



Le foyer du théâtre du Grand-Cercle (162b - DC29)

ment la liste de 10 grands hôtels représentant environ 600 lits qui pourraient être aménagés pour recevoir des blessés ; il précise même, pour chaque hôtel les noms des médecins, secrétaires, infirmiers, infirmières, garde-malades et aides-soignantes soit au total 127 personnes.

Le 29 août 1914, l'Administration des Casinos confirmait qu'elle mettait le Grand Cercle et la Villa des Fleurs à la disposition du Comité Municipal de coordination.

3 - Les blocages de la fin de l'été (fin août - 2 septembre)

Surprise : le même jour arrivait à la Mairie un télégramme du Préfet de la Savoie, daté du 28, ainsi rédigé :

«Vous prie suspendre jusqu'à nouvel ordre organisation hôpitaux.»

Ce télégramme faisait suite à celui du même jour, envoyé au Préfet de la Savoie, par le Général PROST, Commandant les Dépôts et les Subdivisions d'Annecy et de

Chambéry. Ce fut véritablement «un coup de tonnerre» qui mit en émoi la Municipalité, toute la ville et tous les organismes en train de créer et d'organiser leurs formations sanitaires.

D'après les informations recueillies à ce moment-là, il apparut que la clause d'un traité de 1815 neutralisait le territoire d'Aix, ne permettant pas d'y hospitaliser des blessés militaires. Cette suspension aurait, semble-t-il, été demandée par la SUISSE au Ministre des Affaires Etrangères Français en signalant que *la présence de ces blessés dans ce territoire neutre serait contraire à ce traité.* Le territoire visé concernait toute la Haute-Savoie et une partie de la Savoie dont Aix-les-Bains.



Cet important problème eut des répercussions plus tard sur l'implantation de nouvelles formations à Aix, prévues initialement en Haute-Savoie.

Le très bel élan aixois était brutalement

L' accueil des blessés

Numéros des hôpitaux et planning d'utilisation	1914		1915				1916				1917				1918				1919				
	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	MJ	JA	SO	ND	JF	MA	
DC29 Grand-Cercle																							
Villa des Fleurs																							
C51 Hôtel Cosmopolitain																							
C52 Hôtel Métropole																							
Annexe Villa des Fleurs																							
A10 Hôtel Bristol																							
A11 École Sup. Garçons																							
Hôtel Îles Britanniques																							
A15 Hôtel des Bergues																							
A16 Hôtel International																							
A65 Hôtel du Mont-Blanc																							
A102 Hôpital Reine-Hortense																							
A105 École Sup. Filles																							
155b Hôtel Régina-Bernascon																							
Villa Astay																							
156b Hôtel Splendide-Royal																							
157b Hôpital Municipal																							
158b Hôpital Municipal																							
159b Hôtel Mirabeau																							
160b Hôtel Bristol																							
161b Hôpital Léon-Blanc																							
162b Grand-Cercle																							
163b Hôtel du Nord																							
164b Hôtel Continental																							
165b Hôtel Beau-Site																							
166b Hôtel Mercedes																							
167b Grand-Hôtel d'Aix																							
168b Hôtel Métropole (PF)																							
169b Hôtel de Paris																							
170b Pension des Dames																							
171b Hôtel Durieux (PF)																							
232b Hôpital Reine-Hortense																							
234b Hôtel des Alliés																							
235b Hôtel de Russie																							
236b Hôtel Central																							
237b Hôtel du Centre																							
238b Hôtel Alexandra																							

Fonctionnement possible
 Fermeture officielle
 (PF) : Pas de fonctionnement

arrêté, les réactions furent violentes, comme le montre cet extrait des «Dernières Nouvelles d'Aix» du 29 août 1914 :

«Il faut espérer que le dévouement patriotique des Aixois et en particulier des Aixaises qui se sont faites inscrire si nombreuses pour les soins à donner à nos braves soldats blessés, ne sera pas condamné à l'inaction par l'exhumation d'un texte historique.

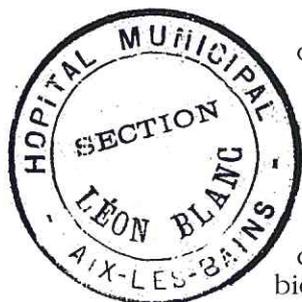
D'autant plus que ce texte, s'il neutra-

lise le territoire d'Aix pour recevoir des blessés, ne le neutralise pas pour appeler au feu ses enfants.

Et puis comment Aix-les-Bains peut-il bénéficier (sic) d'un ostracisme qui n'atteint que lui et ne touche pas Chambéry (?)».

Cependant, des pourparlers étaient en cours au niveau gouvernemental entre le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de la Guerre et dès le 2 septembre

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



on semblait s'orienter vers une reprise des opérations pour la réception des blessés à Aix.

Le 5 septembre, un télégramme de la Préfecture informait la Mairie que l'hospitalisation des blessés militaires pourrait bien se faire à Aix.

Ainsi se termina l'incident désagréable, soulevé depuis 8 jours par la question de la neutralité de la Savoie. Tous les Aixois accueillirent avec joie cette solution.

1914 : des blessés en masse à Aix-les-Bains

1 - Ultimes préparatifs

Une réunion avait eu lieu en Mairie le 3 septembre 1914 sous la présidence de Monsieur TERME et en présence de Monsieur MONNIER, Secrétaire Général de la Préfecture de Monsieur GROBERT, Conseiller Municipal, des Docteurs FRANCON et GUILLAND, de Monsieur FORAY Juge de paix et des principaux hôteliers. Il fut admis que les blessés gravement atteints seraient hospitalisés à l'Hôpital Municipal, à l'ambulance de l'Ecole Supérieure BERNASCON et enfin dans les locaux du Grand Cercle qui serait aménagé pour 300 lits environ avec salle d'opérations, si toutefois le Service de Santé Militaire envoyait à Aix un chirurgien-major.

Immédiatement après avoir reçu le télé-

gramme du 5 septembre 1914, nouvelle réunion avec les hôteliers pour la mise à jour de la liste établie le 24 août concernant les lits pouvant être mis à disposition du Service de Santé, tenant compte de l'impératif d'un minimum de 20 lits et du fait que les hôtels les plus rapprochés de la gare ne pouvaient plus disposer de leur matériel, car ils recevaient depuis quelques jours de nombreux voyageurs. Une liste de 1.135 lits fut dressée, les petits hôtels pouvant donner leurs lits à la Ville pour être répartis dans les ambulances des grands hôtels et du Grand Cercle.

Signalons que, pendant l'interruption officielle de l'organisation, la section aixoise de l'Union des Femmes Françaises (Madame BRACHET et le Dr BLANC) avait ouvert une formation à l'Ecole Supérieure de Filles de CHAMBERY, cette ville étant en dehors de la zone neutralisée, et y avait transporté toute son installation ambulancière avec lits, équipements, etc... prélevés sur ce qui avait été mis à disposition de l'hôpital Léon BLANC par certains particuliers et hôteliers. Cette formation fonctionna jusqu'au 31 août 1916 avec son propre personnel.

Le registre des délibérations du Conseil Municipal du 9 septembre 1914 précise que la Municipalité décidait :

- d'affecter l'hôpital Municipal comme ambulance militaire. Cet hôpital serait chargé de recevoir plus spécialement les blessés graves susceptibles d'être opérés. Il fonctionnerait comme les autres



L'hôpital Léon Blanc

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



Convalescents dans la cour de l'hôtel Bristol

formations mises en place par la Municipalité, sous le contrôle absolu et l'administration de la Commission des Hospices qui prendrait toutes dispositions voulues pour son bon fonctionnement, Messieurs DUSSUEL et GROBERT étant chargés de cette surveillance.

- de ne pas ouvrir pour l'instant les 2 écoles supérieures, leurs locaux étant transformés en ambulances.

Au même moment, l'autorité militaire décida que Monsieur le Major DOYON, médecin chef de la Place d'Aix du Service de Santé Militaire couvrirait l'organisation de toutes les ambulances militaires et serait chargé des problèmes d'intendance, de la réception, de la répartition des blessés et de la surveillance des formations.

Compte-tenu du nombre de blessés toujours croissant, le responsable demanda avec insistance d'avoir à Aix le plus grand nombre de lits disponibles.

Le 9 septembre 1914, un télégramme du Directeur du Service de Santé de la 14^{ème} R.M. (LYON) informait le Maire de l'arrivée à Aix dans la nuit d'un train de blessés dont un grand nombre couchés et l'invitait à

prendre toutes dispositions utiles pour leur réception en accord avec le médecin-major DOYON. Le Maire pria immédiatement les propriétaires d'automobiles et de tous véhicules confortables, de bien vouloir donner leur adresse, afin de pouvoir opérer le plus rapidement possible le transport de blessés de la gare aux hôpitaux à l'arrivée de chaque train spécial. Il faisait de plus appel à toutes les bonnes volontés.

2 - Premiers convois

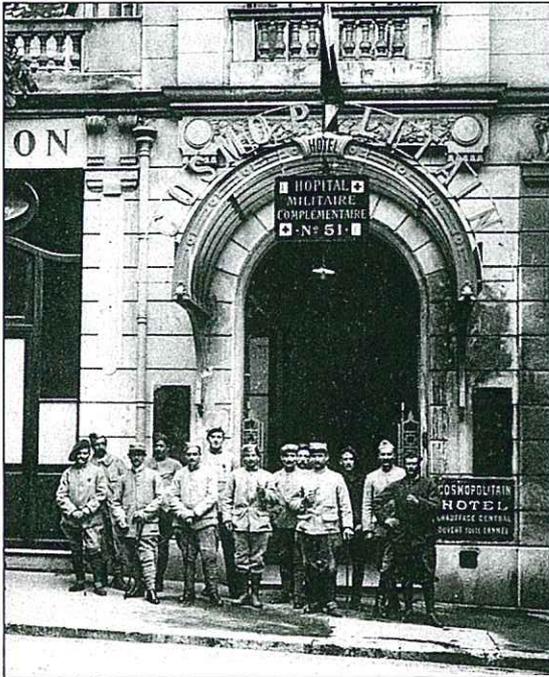
Le 10 septembre 1914, un premier train de blessés, 330 environ, dont de nombreux gravement atteints, arrivait en gare. Ils furent répartis par le Médecin-Major dans les formations suivantes :

- 40 à l'hôpital Municipal,
- 33 à l'hôtel Bernascon,
- 45 à l'Ecole Supérieure de Filles,
- 56 à l'hôtel Mirabeau,
- 97 à l'hôtel Splendide,
- 60 à l'hospice Reine-Hortense.

En l'espace de 40 jours, donc, depuis la déclaration de guerre et avec une suspension d'environ une semaine, au moins 6 formations étaient prêtes à recevoir des

L' accueil des blessés

blessés, ce qui représente un grand élan de patriotisme, un formidable effort de tous et une grande disponibilité de toute la ville pour adapter les locaux, rassembler le matériel : literie, linge, meubles de rangement, matériel médical, organiser chaque formation avec docteurs, infirmiers, aides soignantes, personnel pour les cuisines, l'entretien et prévoir les possibilités d'approvisionnement en vivres, médicaments, matériel de pansement, etc.



L'hôtel Cosmopolitain (C51)

Une liaison constante, rapide et efficace, fut absolument nécessaire entre l'autorité militaire, la municipalité, les organismes Croix-Rouge et les hôteliers.

Le train sanitaire du 10 septembre 1914 était composé de wagons du type «40 hommes - 6 chevaux en long», les blessés étant couchés sur la paille ; il fallut d'ailleurs, le lendemain, procéder à leur désinfection.

Par la suite, le Service de Santé mit en service des trains spécialement aménagés pour recevoir des blessés aussi bien assis que couchés avec un wagon pour le personnel, un fourgon avec tisanerie, salle de pansement, et un fourgon cuisine-réfectoire. C'étaient des trains permanents, semi-permanents ou improvisés, d'une capacité

variable comprise normalement entre 160 et 400 blessés, exceptionnellement 600. Pour desservir le sud-est, il y en eut environ 30.

Le 12 septembre 1914, la presse locale signale qu'un blessé a succombé la veille à l'hôpital municipal. Il s'agissait du soldat Octave BOUCHET du 30^e Régiment d'Infanterie d'Annecy, originaire de Cruseilles (Haute-Savoie), enterré le 13 septembre en présence d'une foule considérable, environ 4.000 personnes, avec toutes les personnalités civiles et militaires.

Un deuxième convoi de 85 blessés, dont 7 gravement atteints, arriva dans la nuit du 12 au 13 septembre 1914.

«Une grande partie de la population s'était transportée à la gare et c'est au milieu de la plus émouvante sympathie que les braves soldats sont descendus du train. Ils ont été emmenés en automobiles et en voitures à l'hôtel BRISTOL dont le service d'ambulance prévenu dans l'après-midi, avait mis ses vastes salons en état de les recevoir».

Le même jour, on signalait que l'ambulance du Grand-Cercle s'organisait rapidement et que plus de 260 lits avaient été installés dans la Salle de Jeux et dans les halls du Café et du Théâtre. Deux salles d'opérations étaient également prévues dans la galerie vitrée nord-ouest et dans le petit local contre la salle de bridge.

3 - Aix-les-Bains débordée

À l'époque, personne ne se doutait que cette guerre durerait si longtemps. Les communiqués officiels étaient on ne peut plus optimistes, et faisaient état d'une déroute des armées allemandes après leurs premières avancées en France.

Et pourtant, la dureté des batailles et le nombre important de blessés obligèrent le Service de Santé à solliciter un nouvel effort de la population de l'arrière pour l'ouverture de nouvelles formations. Un renforcement de l'équipement en hôpitaux à Aix-les-Bains fut, en effet, demandé et 6 forma-



L' accueil des blessés

tions nouvelles furent installées dans la deuxième quinzaine de septembre à savoir :

- hôtel Régina-Bernascon,
- le Grand-Hôtel d'Aix,
- hôtel Beau-Site,
- hôtel Mercedes,
- hôtel Continental,
- hôtel du Nord.

Des convois de blessés arrivèrent très rapidement : 60 gravement atteints le 15 septembre, 402 le 26 septembre, 103 dont 14 officiers le 28 septembre, 200 le 1er octobre 1914. Tous ces blessés furent répartis dans les formations citées précédemment et dans les nouvelles récemment installées.

Au 1er octobre 1914, donc en 20 jours, Aix avait reçu environ 1.180 blessés répartis en 14 formations sanitaires correspondant pratiquement à la capacité demandée par le Service de Santé.

Dans sa séance du 5 octobre, le Conseil Municipal :

- demandait au Service de Santé, sous couvert du Préfet de la Savoie, de n'envoyer à Aix que des blessés légèrement atteints, le personnel chirurgical faisant défaut et les salles d'opération, à part celle de l'Hôpital Municipal, étant peu outillées pour traiter des blessés graves.
- demandait qu'on fasse revenir les médecins d'Aix actuellement mobilisés.
- demandait qu'on ne fasse pas voyager les blessés dans des «trains à bestiaux».
- approuvait le contrat proposé par le Service de Santé Militaire concernant le fonctionnement des diverses formations sanitaires constituées en dehors des Hôpitaux Auxiliaires de la S.S.B.M. et de l'U.F.F.

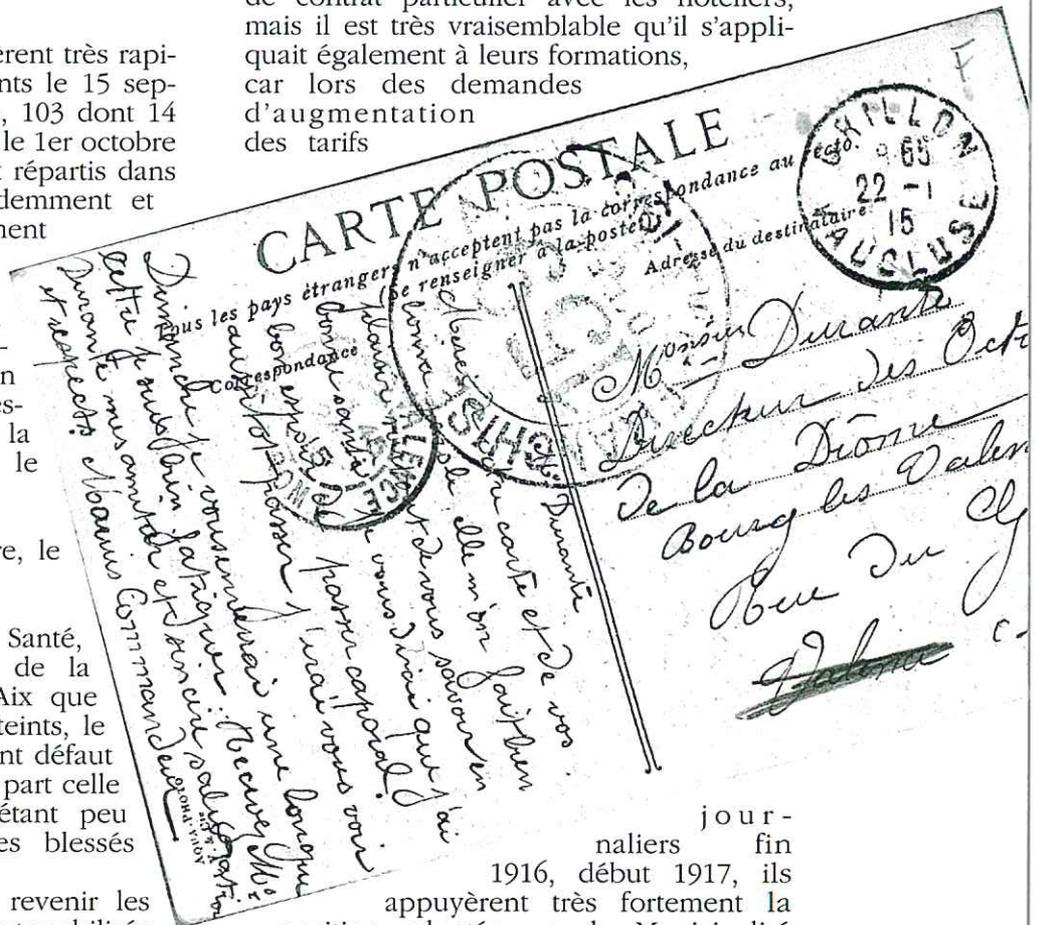
Ce contrat prévu pour la durée de la guerre, précisait entre autres :

- les conditions d'hospitalisation des blessés,
- les tarifs journaliers consentis par l'autorité, à savoir pour :
 - soldats et caporaux 2,50 F,

- sous-officiers 2,75 F,
- lieutenants et sous-lieutenants 3,00 F,
- capitaines et officiers supérieurs 4,00 F,
- les formalités diverses à accomplir.

Ce contrat fut approuvé par autorisation ministérielle du 13 octobre 1914.

Nous n'avons pas trouvé dans les archives de contrat particulier avec les hôteliers, mais il est très vraisemblable qu'il s'appliquait également à leurs formations, car lors des demandes d'augmentation des tarifs



journaliers fin 1916, début 1917, ils appuyèrent très fortement la position adoptée par la Municipalité concernant les hôpitaux sous contrôle de la Commission des Hospices.

Même les comités Croix-Rouge d'Annecy et d'Evian obtinrent l'autorisation d'implanter des structures d'accueil des blessés, respectivement dans une partie de l'hôtel Bristol et dans l'hôtel des Bergues.

Le 7 octobre 1914, il y avait, au Grand Cercle, 295 blessés en traitement et 17 blessés de l'hôtel du Nord qui y étaient nourris. Le 15 octobre 1914, la Mairie signalait au Préfet de la Savoie qu'elle fermait la maternité de l'hôpital municipal et que les blessés seraient répartis dans les autres hôpitaux.

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



Concert Botrel à la villa des fleurs

4 - Des flux de blessés maîtrisés

Le 14 novembre 1914, il était signalé que le nombre de blessés diminuait rapidement, ceux guéris ayant été envoyés en convalescence dans leur famille ou renvoyés dans leur dépôt avant de retourner au front ; plusieurs ambulances et hôpitaux étaient en partie évacués, et quelques-uns n'avaient même plus de malades.

Le 31 octobre 1914, le Maire était intervenu auprès du Médecin-Chef, directeur des divers hôpitaux auxiliaires (qui étaient alors au nombre de 18) pour qu'il fasse remplir au maximum la formation du Grand Cercle. Cette intervention n'ayant pas eu d'effet, le Maire envoya le 21 novembre 1914 au Ministre de la Guerre à Bordeaux un télégramme dans lequel il est dit principalement :

«En raison des frais généraux engagés, ce serait à brève échéance la fermeture de ces formations, notamment celle du Grand

Cercle, et la dislocation de tous les cadres, du Personnel, sans possibilité de réouverture, s'il y avait interruption dans le fonctionnement de ces ambulances par suite du manque de blessés, chaque jour voit leur nombre diminuer. Nous vous serions reconnaissants... de diriger sur nos Ambulances d'Aix, vos prochains convois de blessés, ils y seront reçus avec enthousiasme et soignés avec le plus ardent dévouement».

*Signé : le Maire aux Armées,
l'Adjoint faisant fonction
TERME*

Ces interventions eurent finalement des résultats puisque dès le 30 novembre 1914 un train de 361 blessés arrivait à Aix suivi d'autres les 16 et 25 décembre 1914, ce dernier comprenant 80 blessés.

Ce problème de remplissage et l'absence de chauffage de certains hôtels entraînaient en particulier la fermeture des hôtels du Nord et Mercedes, respectivement le 14 octobre et le 30 novembre 1914.

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s

D'autre part, des pourparlers avaient été engagés dès novembre 1914 avec les Autorités Militaires pour la reprise par le Service de Santé Militaire de la formation du Grand Cercle, afin de la transformer en dépôt de convalescents. Les conditions de ce transfert, posées par la Mairie, furent précisées dans une lettre du 27 novembre 1914 :

- autorisation d'obtenir du Président de la Société Fermière des Casinos son accord pour cette utilisation.
- remplacement de la literie prêtée par les hôtels et par les particuliers par du matériel de l'armée.
- remboursement des frais d'installation déboursés par la Commission des Hospices et du matériel utilisé... environ 4.500 francs.

Cette autorisation devait également être valable pour la Villa des Fleurs. L'autorité militaire donna son accord, à condition de pouvoir procéder à la réquisition des locaux sous réserve de l'établissement d'un constat de l'état des lieux, étant donné que cette villa avait été occupée provisoirement pendant 10 jours par l'hôpital d'ANNECY et après qu'un constat de l'état des lieux serait établi ; dès le 1er décembre 1914 cette formation, gérée directement par le Service de Santé, commença à fonctionner ; au 19 décembre 1914, il y avait déjà autour de 300 convalescents en traitement.

A mi-décembre 1914, un avis favorable de la Municipalité fut donné au comité Croix-Rouge d'Evian pour exploiter la formation sanitaire de l'hôtel Mirabeau, aux lieu et place de Monsieur BRET. Il n'y eut pas de suite à ce projet, Evian ayant déjà l'exploitation de la formation de l'hôtel des Bergues.

Au 31 décembre 1914, on comptait à Aix, 15 formations en fonctionnement, totalisant plus de 1.600 lits.

De 1915 à 1919 : le rythme de croisière

1 - 1915

L'année 1915 fut une année de grandes modifications dans le nombre et l'importance des formations et également dans les locaux ayant servi d'hôpitaux mili-



itaires. 5 à 6 petites formations nouvelles furent mises en place et ne fonctionnèrent qu'après le dégagement de certains grands hôtels en vue de l'ouverture de la saison thermale.

Compte-tenu de la fermeture envisagée des hôpitaux des hôtels de luxe, en particulier le Mirabeau et le Splendide, l'autorité militaire demanda une compensation par l'ouverture de nouvelles formations. La Municipalité put obtenir, en avril et mai 1915, 6 nouvelles ouvertures pour une période allant jusqu'au 15 novembre 1915 environ.

Elle se chargea de la mise en place d'un hôpital à l'hôtel du Centre, place du Revard, propriété de Monsieur TERME (cet hôtel, à l'angle de l'Avenue de la Gare et de la rue de Chambéry est actuellement un immeuble d'habitation). Il fut ouvert fin mai 1915, avec 50 lits et fut géré par la Commission Municipale des hospices de la ville, comme les autres formations municipales : hôpitaux Léon BLANC, et Municipal.

Toujours en avril, la Municipalité demanda à la Maison de Repos la «Pension des Dames», Boulevard des Côtes, la possibilité d'installer environ 100 lits pouvant être administrés par la Ville, moyennant un prix de location à verser au propriétaire. Ouverte en mai 1915, fermée fin octobre 1915, cette formation ne comporta en réalité qu'une quarantaine de lits et fut gérée directement par cette pension.

Les 4 formations qui ouvrirent courant mai furent :

- les deux hôtels, Central (propriétaire Monsieur LOGNOZ) et de Russie, pour ce dernier, les blessés étaient logés à l'annexe, rue Claude de Seyssel.

- l'hôtel des Alliés, nouveau nom, pris pour quelques mois, par l'hôtel Astoria. Cet hôtel transféra ses derniers blessés le 20 septembre 1915 à l'hôtel du Mont-Blanc qui était la formation du Comité S.S.B.M. d'Evian.

- l'hôtel Alexandra, qui, lui, resta ouvert jusqu'en octobre 1916. Cette formation était paraît-il une formation



L' a c c u e i l d e s b l e s s é s



Distribution du courrier dans les jardins du Grand-Cercle

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s

Franco-Serbe mais nous n'avons pas trouvé la confirmation. Signalons toutefois qu'Aix reçut à cette période un assez grand nombre de réfugiés Serbes.

Des pourparlers avaient également été engagés, à cette même époque, avec l'hôtel Beau-Séjour, mais sans résultat.

Fin août 1915, le Service de Santé demanda à la Municipalité si elle désirait reprendre les Ecoles Supérieures de Garçons et de Filles, alors occupées par des ambulances. Au Conseil Municipal du 31 août 1915, la Municipalité décida de laisser ces deux écoles en formations militaires jusqu'à la fin des hostilités, car il aurait fallu trouver d'autres locaux, ce qui ne paraissait pas possible.

Un des autres problèmes soulevés dès le début 1915, fut celui de la récupération des bâtiments du Grand Cercle pour sa réouverture aux civils, entraînant le départ des militaires qui y étaient soignés. Dès le 20 avril 1915, suite à la réunion à la Mairie d'Aix du 17 avril, le Directeur du Service de Santé de LYON, proposa un accord pour l'hospitalisation de militaires pendant la saison. Cette lettre précisait :

- que le nombre serait réduit.
- que certains hôtels pourraient fermer à condition que d'autres formations fussent ouvertes dans de bonnes conditions de confort et sans «promiscuité» avec la clientèle civile. Une mention manuscrite sur ce document indiquait 150 lits libérés pour 310 à installer.
- qu'une autorisation serait demandée au Ministre de la Guerre pour libérer les grands hôtels qui en feraient la demande et attribuer un supplément forfaitaire journalier de 1 franc pendant les mois de la saison d'été.
- qu'il n'était pas possible d'abandonner le Grand-Cercle et de faire fonctionner en dépôt de convalescents uniquement la Villa des Fleurs. Tout au plus, pour la durée de la saison, le Service de Santé accepterait de remettre à la disposition de la ville pendant la durée de la saison quelques salles, étant entendu qu'une clôture devrait être placée entre les deux parties afin d'interdire toute communication entre l'hôpital et les salles publiques.

Le Service de Santé envisageait même d'ins-

taller au Grand-Cercle une salle réservée à la mécano-thérapie.

Le 22 juin 1915, une réponse du Ministère de la Guerre au Préfet de la Savoie précisait qu'une enquête serait faite à ce sujet et que serait examiné le transfert du Dépôt de Convalescents à l'Etablissement des Sourds-Muets de Cognin (banlieue de Chambéry).

Le 13 novembre 1915, la presse annonça avec confirmation au Conseil Municipal du 26 novembre 1915 que le transfert à Cognin du Dépôt de Convalescents se ferait rapidement et qu'il serait terminé vers le 1er janvier 1916. Le 20 novembre, l'évacuation commençait. Quelques convalescents furent transférés à la Villa des Fleurs ; elle se termina vers le 15 janvier 1916.



L'hôtel du Mont-Blanc (A65)

Le Service de Santé se trouva dans l'obligation de chercher d'autres locaux pour l'installation d'hôpitaux complémentaires gérés par des militaires. Ces deux formations ouvrirent le 1er janvier 1915 dans l'Hôtel Métropole 150 lits, à l'Hôtel Cosmopolitain 180 lits auxquels furent adjoints les 300 à 350 lits de la Villa des Fleurs qui serait en mesure de traiter les blessés par physiothérapie et mécano-thérapie en collaboration avec l'Institut Zander. Ces blessés pourraient également continuer à suivre des traitements à l'Etablissement Thermal.

En décembre 1915, Madame BRACHET demanda à être déchargée du fonctionnement de l'hôpital auxiliaire de l'Hospice de

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s

la Reine Hortense, l'U.F.F. ayant des difficultés financières.



L'hiver, dans la cour de l'hôtel Bristol

Cette formation fut reprise en hôpital bénévole par la Commission des Hospices de la Ville avec un nouveau numéro d'immatriculation ; le nombre de lits fut porté de 45 à 76. Un avenant au contrat du 1er octobre 1914 fut passé à cet effet le 24 novembre 1915 entre le Service de Santé et la Municipalité.

Signalons d'autre part que l'hôtel Bernascon qui ne recevait pratiquement plus de blessés avait transféré courant 1915 son matériel à l'annexe Villa Astay ; l'hôtel était ouvert à la clientèle civile pendant la saison thermale.

2 - 1916

L'année 1916 débuta donc avec 16 formations représentant environ 1680 lits, celles des petits hôtels ayant été fermées. Les transformations opérées pendant cette année concernèrent :

- les deux Ecoles Supérieures Garçons (Bernascon) et Filles (Lamartine) eurent leurs formations fermées en juillet et août sur instruction du Sous-Secrétaire d'Etat du Service de Santé Monsieur GODDART. Ces écoles avec internat furent réouvertes en octobre après nettoyage, désinfection et remise à neuf du matériel.
- la formation du Comité Croix-Rouge S.S.B.M. d'Aix occupant l'Ecole

Supérieure Bernascon se replit à l'hôtel des Iles Britanniques ; quant à celle de l'Ecole Supérieure de Filles, elle ferma définitivement ses portes, conséquence des difficultés financières du Comité U.F.F. d'Aix.

- la formation Alexandra fut fermée fin septembre 1916.

- la formation du Comité Croix-Rouge d'Evian à l'hôtel du Mont-Blanc, après avoir reçu les blessés de l'hôtel des Alliés, ferma vers la fin décembre, pour cause de difficultés financières, n'ayant pas reçu de subvention supplémentaire ; cet hôtel recevait des blessés coloniaux.

3 - 1917

Début 1917, il y avait au total 13 formations avec environ 1.500 lits ; cette année n'apporta pas de changement, ni dans le nombre de formations, ni dans leurs capacités. Signalons d'ailleurs que le nombre de blessés avait diminué et que par exemple, aucune réception de convoi ne fut constatée pendant les deux premiers mois.

Le 22 novembre 1917, le Conseil Municipal demanda «catégoriquement» au Médecin-Chef de la Place, «l'évacuation du Léon-Blanc et du Municipal», ceci suite à une fin de non recevoir pour une augmentation «justifiée» du prix forfaitaire journalier avec effet rétroactif.



Les discussions sur ce point traînèrent en longueur et les archives consultées n'ont pas gardé trace d'un accord officiel, si bien que les deux forma-

L' a c c u e i l d e s b l e s s é s

tions municipales ci-dessus fermèrent fin mai 1918. C'est d'ailleurs à cette époque que le Comité de Gestion des Permissionnaires Américains demanda la possibilité de traiter ses malades au Léon-Blanc.

4 - 1918 et 1919

I ndépendamment de la fermeture de ces deux hôpitaux, et avant l'armistice, on a noté, en mai, la mise à la disposition des autorités italiennes de la formation de l'hôtel Métropole, pour leurs blessés. Nous n'avons pas trouvé de renseignement bien précis sur cette formation, son importance, sa date de fermeture, etc... mais il est sûr qu'elle a fonctionné car on a signalé la présence d'un abbé militaire italien aux cérémonies du Te Deum de novembre 1918 en l'église d'Aix. Un cachet de franchise postale de cet hôpital italien est également connu.

Enfin l'armistice tant attendu arriva, accueilli avec une immense joie par tous : civils, militaires français et étrangers, mais aussi avec un profond recueillement pour tous les morts et les disparus de cette guerre effroyable. Des cérémonies empreintes de dignité furent organisées auxquelles assistèrent toute la population, les notabilités, le personnel des hôpitaux tant civils que militaires, les malades

et les blessés encore en traitement.

Au 11 novembre 1918, il y avait encore à Aix, neuf formations sanitaires ouvertes. 5 fermèrent officiellement fin 1918 début 1919, les blessés restant dans ces hôpitaux ayant été transférés dans ceux encore ouverts et possédant des places libres.

Il fallait ensuite au Service de Santé, aux comités Croix-Rouge, aux hôteliers, procéder au recensement, au reclassement des bilans et aux règlements des comptes.

Les quatre dernières formations ne furent fermées officiellement qu'en mars et avril 1919 ; il s'agissait des hôtels des Bergues, Cosmopolitain, Continental ainsi que de l'annexe de la Villa des Fleurs.

Ainsi se termine le calendrier simplifié de l'installation et du fonctionnement des 33 formations sanitaires militaires, permettant de connaître une page importante et douloureuse de l'histoire d'Aix-les-Bains.



HOPITAL-DÉPOT DE CONVALESCENTS N° 29
AIX-LES-BAINS



Mademoiselle Gautschi
Infirmière à
L'Hôpital des Alliés

André Cartier
Souris

ICP - CHAMBAZ, CHAMBERY

André CARTIER
avec la participation
d'André PAILLARDET

Nelly Brachet

FONDATRICE DE LA CRÈCHE- GARDERIE D'AIX-LES-BAINS

Elle connut la fin du XIXe siècle et les débuts du XXe (1841-1924). Aux côtés de son mari, le Docteur Léon Brachet, et de sa sœur, elle symbolisa l'ouverture aux autres : les blessés de la guerre, les malades, les femmes, les enfants. Aix-les-Bains lui doit beaucoup.

Patriotisme et générosité

Fille de Paulin Bazille et de Coralie Blancher, Nelly est née en 1841 à Montpellier. Nelly et sa sœur Marguerite, de sept ans sa cadette, sont très liées. Inséparables l'une de l'autre, elles vivent avec leur mère qui dirige une pension de famille à Montpellier.

Il est difficile de parler de Nelly Bazille sans mentionner le nom de Léon Brachet avec lequel elle partagera sa vie 34 années durant.

Léon Brachet est né à Grésy-sur-Aix en 1840. Se préparant à devenir médecin, ce jeune étudiant quitte l'école de Chambéry pour poursuivre ses études à la Faculté de Montpellier (où il soutiendra sa thèse de doctorat le 26 août 1864 : «le rôle parasitaire de l'étiologie des maladies cutanées parasitaires»).

C'est pendant cette période qu'il fait la connaissance de Nelly Bazille.

Nelly et Léon se marient en septembre 1864. Cette même année, le jeune couple s'installe à Aix-les-Bains, 5 rue de Chambéry.

Léon Brachet suit les traces de son père (Pierre-François Brachet) en prenant part à l'administration municipale de la ville d'Aix-les-Bains comme conseiller (le 23

juillet 1865), adjoint au maire (en 1874) et membre de la Commission Administrative des Hospices ainsi que président du Cercle (élu en 1874, puis 1894).

Homme de grand cœur, il concilie sa vie de médecin avec le combat *«pour sa trilogie : la foi, l'espérance des concitoyens et la charité pour tous»*.

Liés à la famille Bazaine par le mariage, en janvier 1870, de Marguerite avec Achille Bazaine, neveu du maréchal Bazaine, Léon et Nelly Brachet sont particulièrement sensibles au désastre de Sedan (2 septembre 1870) et à la chute de l'Empire.

Après avoir hébergé le maréchal Bazaine et sa famille dans un appartement du quartier des Eaux-Vives à Genève (janvier 1871), les époux Brachet les invitent à Aix-les-Bains, ville neutre depuis le traité d'Annexion de la Savoie à la France en 1860.

Le contact au quotidien avec le maréchal Bazaine, pendant cinq mois, aura un impact très important sur la vie de Nelly. Ces événements vont modifier sa vision sur son environnement extérieur.

Nelly Brachet, avec l'aide de son mari, n'aura de cesse de se consacrer aux blessés installés dans les écoles et certains hôtels d'Aix-les-Bains. (Voir page 27 et suivantes).

Même si la vie des Brachet reprend son cours normal à la fin de cette même année 1871, Nelly reste sensible aux





L'Asile Évangélique, boulevard Berthollet

besoins des humbles et des indigents.

Ardente patriote, dès 1880 et jusqu'au début de la première guerre mondiale, Nelly, accompagnée de son mari, est l'ambassadrice d'Aix-les-Bains à travers l'Europe.

Militantisme et religion

Protestante, Nelly se tourne, pour ses œuvres, vers des personnes de même confession religieuse.

En 1867, Nelly fait venir à Chambéry le pasteur Fournier pour rassembler les protestants de tous horizons. Après la guerre, Monsieur Fournier officie au petit asile évangélique, avenue des Rubattes (aujourd'hui avenue du Petit-Port).

En 1878, visiblement trop petit, l'asile est déplacé près des Thermes, avec un accès direct à une chapelle pour les offices protestants et anglicans.

Il est d'ailleurs intéressant de savoir que l'église protestante Saint Swithun, rue du Temple, sera construite peu de temps après.

L'Union des Femmes de France

La première réunion concernant la présentation de l'Union des Femmes de France a lieu à Aix-les-Bains en 1887. L'Union nationale, reconnue d'utilité

UNION DES FEMMES DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET
DU 6 AOUT 1882 MISE A L'ORDRE DU JOUR DE
L'ARMEE LE 4 JUILLET 1885,
RATTACHEE AU SERVICE DE SANTE
MILITAIRE LE 21 DECEMBRE 1886

SECOURS AUX BLESSES ET MALADES
DE L'ARMEE EN TEMPS DE GUERRE

SECOURS AUX VICTIMES
DE DESASTRES PUBLICS

L'Union des Femmes de France a pour but de grouper et d'organiser à Paris et dans tous les départements un personnel et un matériel qui puissent, le cas échéant, être mis à la disposition de l'autorité militaire, et de réunir sur tous les points du territoire ce qui est nécessaire pour une rapide organisation des secours sur place. Elle doit s'appliquer à donner à ses adhérentes une instruction théorique et pratique en rapport avec les fonctions diverses qu'elles pourront être appelées à exercer.

La guerre de 1870-1871 a démontré d'une manière tragiquement éloquent le danger de l'agglomération des blessés et des malades et l'insuffisance forcée des secours improvisés.

Il était donc du devoir des mères de famille de préparer, d'organiser pendant la paix les moyens qui pourraient atténuer, sinon conjurer, les souffrances et les dangers de leurs enfants et empêcher le retour de si amers regrets...

Des examens (facultatifs) sont passés à la fin

de chaque année et confèrent un certificat d'ambulancière-infirmière qui est une garantie de connaissances pratiques pour les femmes qui se destinent à soigner les malades...

L'Union des Femmes de France ne fait concurrence à aucune Société de secours aux blessés, son caractère particulier étant l'organisation sur place, et par régions, d'ambulances fixes, prêtes à recevoir sur tout le territoire les blessés, les malades évacués des hôpitaux ou ambulances de première ligne, toujours trop encombrés...

L'Union des Femmes de France se compose : d'adhérentes, qui paient une cotisation de 10 fr. au moins, d'auxiliaires, qui ne paient pas de cotisation, mais feront un service actif en temps de guerre, et de donateurs, qui concourront à l'œuvre par des dons facultatifs...

En cas de désastre public, les Comités locaux aviseront immédiatement le Comité directeur de l'Union des Femmes de France, qui statuera sur l'importance des secours à faire parvenir.

Cette œuvre, née de ce qu'il y a de meilleur au monde, l'amour maternel, est par cela même supérieure à tout esprit de parti ; elle doit servir à cimenter une union profonde entre toutes les femmes de France, confondue dans une même pensée de dévouement.

S'associer à l'Union des Femmes de France, c'est remplir toute entière la tâche maternelle en apprenant comment on conserve ses enfants par des soins éclairés pendant la paix et comment on les arrache à la souffrance et à la mort pendant les mauvais jours...

(Extraits)



La maison des Brachet, 5 rue de Chambéry

publique en 1882, rattachée au Service de Santé Militaire en 1886, donna naissance à la Croix-Rouge. Cette fusion est d'ailleurs présidée et gérée par des femmes de militaires. La présidence d'honneur est confiée à Madame Carnot (épouse du président de la République).

En 1894, Nelly Brachet crée et devient présidente de la section aixoise de l'Union des Femmes de France (U.F.F.). Composée de femmes patriotes, cette section est destinée à préparer le secours aux blessés en cas de conflit (l'année 1870 reste présente dans tous les esprits). Sont organisés, entre autres, des formations d'infirmières, de brancardiers, des cours de couture (bandage...). L'association a la charge de préparer des hôpitaux militaires de campagne. La ville d'Aix-les-Bains lui alloue une subvention.

En 1905, pendant l'assemblée annuelle de l'Union des Femmes de France, Nelly Brachet reçoit des mains de Madame Loubet (épouse du président de la République), les palmes de l'académie.

La crèche-garderie

Les deux sœurs Brachet étant inséparables, on comprend que Marguerite rejoigne Nelly à Aix-les-Bains.

Plus discrète que sa sœur, Marguerite œuvre beaucoup pour des actions sociales, notamment pour les enfants.

C'est elle qui, le 28 février 1896, fonde la première crèche-garderie aixoise avenue

Extrait de règlement pour la crèche-garderie

Règlement de la Directrice

«Elle devra recevoir chaque enfant, inscrire son nom sur le registre, encaisser la somme due sans faire crédit et faire habiller l'enfant avec soin sous ses yeux avec les vêtements portant son numéro.

Elle devra goûter les soupes, donner à manger aux enfants, surveiller aux wc leur état d'entrailles, pour modifier le régime alimentaire en conséquence, vérifier qu'ils soient logés avec soin, couchés avec précaution et dans leur lit personnel... Elle devra faire exécuter un nettoyage complet après la sortie des enfants, et régler pour la nuit une aération complète.

Elle veillera à ce que les ustensiles de ménage soient lavés à l'eau bouillante, et les serviettes des enfants savonnées après chaque repas.

Elle ne devra jamais s'absenter de la crèche sans y être autorisée par la Présidente ou la Secrétaire et remplacée par une des Dames du Comité...

Elle devra en plus du registre d'admission et de celui des présences journalières, tenir un livre pour inscrire les noms des visiteurs et un autre où seront consignées les observations et recommandations de Médecins et des Dames patronnesses...

Les enfants seront tenus le plus possible au grand air et dans des salles ventilées avec soin et prudence, quand il fera mauvais dehors...

La Directrice, si après la visite du Médecin un enfant présentait des symptômes inquiétants, fera chercher les parents et isoler l'enfant si on ne pouvait trouver les parents de suite...

Elle devra présenter le livre aux visiteurs et les inviter à s'intéresser à l'œuvre en déposant une offrande dans le tronc ad-hoc...

Pour le Comité, la Présidente :

Marie Bonna

La Secrétaire chargée de l'organisation :

Marguerite Bazaine

de Tresserve, à la «Villa Marie». Pour répondre à la demande grandissante, la crèche-garderie sera déplacée, du 1er mai 1905 au 1er septembre 1990, au 1, bd de Paris (actuellement garderie et restaurant scolaire de l'école du Centre), puis installée définitivement au 6, rue des Prés Riants, dans l'immeuble «Le Zénith».

«Le Comité des Dames» chargé d'organiser et diriger la crèche est élu par les femmes d'Aix en février 1896. La présidente est Marie Bonna. Marguerite Bazaine est secrétaire.

Nelly Brachet sera présidente de la crèche-garderie dès 1905, et restera présidente du Comité d'organisation jusqu'aux environs de 1922.

Il est intéressant de signaler que la crèche-garderie porte le nom de Nelly Brachet depuis 1925. Cette structure ne sera municipale qu'en 1972, date à laquelle la ville l'achète à l'association de l'œuvre de la crèche aixoise Nelly Brachet. Néanmoins, il ne s'agit que d'une régularisation : la gestion est contrôlée de fait par la municipalité depuis 1946. Les finances de l'association étant devenues insuffisantes (par manque de fonds privés), elle dut faire appel à la ville. La crèche-garderie est vendue à condition de conserver son nom.

Pour obtenir les fonds destinés à l'association de l'Union des Femmes de France et de la crèche-garderie, Nelly et Marguerite organisent des festivités : des concerts symphoniques, des batailles de confettis, mais aussi des goûters tous les mercredis au cours desquels la Société la plus en vue verse des oboles.



La crèche-garderie, bd de Paris

*au bénéfice d'une crèche garderie projetée
par l'Union des femmes de France*

VILLE D'AIX-LES-BAINS

VILLE D'AIX-LES-BAINS
Série Q
N° 3
ARCHIVE

Dimanche 23 février 1898
A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

FÊTE DE BIENFAISANCE
Rond-Point du Parc

Bataille de confetti

AVEC LE BIENVEILLANT CONCOURS
DE LA
FANFARE MUNICIPALE, DE LA SOCIÉTÉ CHORALE
du Vélo-Club aixois
ET DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE

Prix d'entrée : 50 centimes

Vente de confetti
AU PROFIT DE L'ŒUVRE
A PRIX MODÉRÉS

CHAISES : 25 centimes.

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE D'AIX-LES-BAINS

Après Léon Brachet

Léon Brachet meurt à 58 ans, le 25 septembre 1898, à Antoger commune de Grésy-sur-Aix. Très affectée, Nelly interrompt ses activités pendant quelques mois.

Les frères de Léon Brachet n'ayant pas de descendance, ce dernier avait hérité de leurs biens. Quand il disparaît à son tour, il laisse à sa femme, légataire universelle, une fortune évaluée à 700.000 francs or.

Nelly fait don d'une partie de ses biens à des cousins de son mari, descendants des Aubert (par madame Pierre-François Brachet née Benoîte Aubert) et en consacre une autre à ses deux passions : le monde aisé et confortable dans lequel elle vit, et les œuvres sociales.

Dès 1902, Nelly Brachet crée la Société de Secours aux Hôpitaux sous l'égide des Femmes de France, afin de fournir meubles, lingerie et agencement nécessaires au fonctionnement de l'hôpital Léon Brachet, hôpital fondé pour perpétuer la mémoire d'un grand homme.

Le Comité, essentiellement constitué de la colonie anglaise et américaine d'Aix-les-Bains, récolte cette année-là 60.000 francs. En accord avec la ville, les fonds sont utilisés pour construire un deuxième bâtiment attenant à l'hôpital d'Aix-les-Bains, destiné aux vieillards et aux enfants.

La première pierre du pavillon Brachet est posée le 12 septembre 1903. Les services ouvriront leurs portes le 1er juillet 1907. Dans ce bâtiment qui existe encore, est installé actuellement le service gériatrie.

Toujours active pour les besoins d'autrui et dans le cadre de l'hôpital, Nelly fonde «l'Œuvre au Berceau» et confie aux élèves de l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles à l'angle de la rue Lamartine et

du Boulevard des Côtes (aujourd'hui Bibliothèque et Archives municipales), le soin de confectionner des layettes pendant les cours de travaux manuels.

C'est dans cette même école que la présidente de l'Union des Femmes de France crée un hôpital auxiliaire (voir page 27) quand la première guerre mondiale est déclarée.

La clause d'un traité de 1815 neutralisant le territoire d'Aix-les-Bains et ne permettant pas d'hospitaliser des blessés militaires (voir page 30) incite Nelly, qui, du haut de ses 73 ans, ne s'en laisse pas conter, à mettre en place la même structure, à Chambéry, à l'Ecole Normale des Institutrices. Une fois l'interdiction levée, Nelly tiendra ces deux structures en place et les visitera tous les jours.

Les dernières années

La vie et l'œuvre de Nelly Brachet sont liées à l'Histoire : c'est une jeune femme marquée à 29 ans par la défaite de Sedan, qui, à 73 ans, continue à donner le meilleur d'elle-même durant la guerre de 1914 à 1918, n'hésitant pas à utiliser sa fortune personnelle.

Nelly Brachet est, pendant 25 ans, présidente de l'Union des Femmes de France (1896 - 1921), présidente du Comité Cantonal de Secours aux Prisonniers de Guerre (1915 - 1919), sans compter d'autres activités peu connues. Symbole de générosité et de patriotisme, elle mérite sa nomination à l'ordre de la Légion d'honneur. Cette distinction lui est remise, l'année de son 80^e anniversaire, à l'Hôtel de Ville par Philippe Navarro, maire d'Aix-les-Bains.

Pendant les années qui suivent, Nelly Brachet garde son allure distinguée et très élégante. Beaucoup de gens disent qu'elle a été une très belle femme.

Nelly meurt à Nice le 19 avril 1924 à 83 ans. Elle repose au cimetière de Gréysur-Aix.

Sans descendance, Madame Brachet désigne Marguerite comme légataire universelle et exécuteur testamentaire. Sa générosité se retrouve dans ses dernières volontés : pour le pavillon Brachet, un don de 150.000 francs pour des actions bien précises (lits pour deux malades de Gréysur-Aix, réfection des sanitaires, élévation du toit...), une somme de 15.000 francs pour la crèche-garderie (à condition de maintenir le règlement intérieur), un don à

Republique Française.

Ordre National de la Légion d'Honneur.

*Madame Brachet, née Bazille,
née Françoise, Nelly, Créatrice du Comité de l'Union des
Femmes de France à Aix les Bains dont elle est la Présidente
depuis 25 ans.*

*Et informé que, par décret du 23 Février 1921,
endu sur la proposition du Ministre de la Guerre, il a
été nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre national
de la Légion d'honneur.*

*Avis de ce décret est donné au Grand Chancelier
de l'Ordre, qui est chargé d'en assurer l'exécution en ce qui
le concerne.*

Paris, le 10 MARS 1921 1921
Pour le Ministre et par son ordre :
Le Lieut Colonel, Sous-Chef du Cabinet,

Nicou



Le Pavillon Brachet. (Au fond à gauche, l'hôpital municipal).

la commune de Grésy-sur-Aix, 10.000 francs à la Société de Secours aux blessés de l'Union des Femmes de France à Paris (à condition que 5 % de ce legs soient versés chaque année au Comité d'Aix-les-Bains), 10.000 francs au Bureau de Bienfaisance d'Aix-les-Bains (réservés aux familles d'ouvriers agricoles dans le besoin comprenant au moins 5 enfants), sans oublier 25.000 francs à la Faculté de Médecine de Montpellier où tout a commencé.

Cette femme qui a suivi une même ligne de conduite jusqu'à la fin de sa vie, reste pour moi un exemple.

J'aurais voulu la connaître...

Corinne FOUQUE

Remerciements

Mme LESTRADE, MM. René Lestrade, Guy MULEAU et Denis ROBERT.



Mesdames Vuillermet, Brachet (au centre) et Lestrade lors de la Bataille de Fleurs de 1910



La Société d'Art et d'Histoire a pour buts de découvrir, sauvegarder et faire connaître le patrimoine artistique et culturel d'Aix-les-Bains et de sa région. Elle a aussi pour vocation de collecter de archives iconographiques, industrielles ou personnelles pour les préserver et enrichir la connaissance. Les membres de l'association se réunissent le dernier mardi de chaque mois (sauf août et décembre) au 3^e étage de la Bibliothèque, 2 rue Lamartine, à 20h30. Ces réunions informelles d'échanges d'idées sont ouvertes à tous, adhérents, futurs adhérents ou curieux. On y parle de projets, de découvertes, de contacts...

Les activités. La Société d'Art et d'Histoire organise des conférences (en général gratuites pour les adhérents), dont les thèmes, variés, sont annoncés dans "La Lettre", et des découvertes culturelles dans des musées, châteaux, lieux chargés d'art ou d'histoire, aixois ou plus lointains, à prix coûtant pour les adhérents. La carte d'adhérent à l'association permet le libre accès au Musée Faure d'Aix-les-Bains.

La revue. La Société d'Art et d'Histoire publie, chaque semestre, sa revue "Arts et Mémoire", 48 pages d'articles variés et illustrés évoquent le passé proche ou lointain et le patrimoine de la région. En complément, la "Lettre d'Arts et Mémoire" diffuse régulièrement les informations (conférences, sorties, actualité...) intéressant les membres de la société et les curieux. La "Lettre" est disponible gratuitement dans de nombreux lieux publics, et les deux publications sont envoyées aux adhérents.

Demandez un bulletin d'adhésion ou d'abonnement au siège de la Société, (Archives, Bibliothèque Lamartine, 2 rue Lamartine), où sont également disponibles les anciens numéros.

Au sommaire des numéros précédents :

N°1 La navigation sur le lac du Bourget (Guy DURRENMATT) - Les "cités lacustres" (Raymond CANAL) - 23 juin 1940 : les allemands à Aix-les-Bains (Laurent DEMOUZON) - La villa Chevalley (Geneviève FRIEH, Yvan CUESTA et Yves MESTELAN).

ÉPUISÉ

N°2 Jean Faure, ou le roman d'un collectionneur (André LIATARD) - Il y a 50 ans: les combats du Revard (Aimé PÉTRAZ) - A la recherche des eaux minérales d'Aix-les-Bains (Gérard HANRIOUD) - Une source thermale disparue : la source d'Hygie (Joël LAGRANGE) - Les anglais à Aix-les-Bains (Johannès PALLIERE) - Le golf de Corsuet (Françoise MERME)

ÉPUISÉ

N°3 Les affiches ferroviaires illustrées du PLM : Aix, lac et Revard (Henri BILLIEZ) - Aix libérée : 21 août 1944 (Aimé PÉTRAZ) - Philippe Navarro : un maire hors norme (Jean-Marc BERNARD) - Les napoléonides à Aix en Savoie (Juliette BUTTIN) - Le Prieuré du Bourget-du-Lac (Michelle SANTELLI)

N°4 100 ans de Cinéma(s) à Aix-les-Bains (François FOUGER) - Henri Jacquier : un demi-siècle de thermalisme aixois (Jean-François CONNILLE) - Le port gallo-romain de Châtillon (Johannès PALLIERE) - Louis Armand : électrification de la ligne de chemin de fer Aix-Annecy (Henri BILLIEZ) - La valse de Jacques Offenbach, souvenir d'Aix-les-Bains (André DUPOUY)

N°5 Le circuit du Lac, à Aix-les-Bains (Geneviève FRIEH et Jean-Pierre HANRIOUD) - Les frères

Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (Guy DURRENMATT) - Les kiosques à musique d'Aix-les-Bains (François FOUGER) - Claude de Seyssel, théoricien de la monarchie française (Bénédicte et Robert FRANCOIS) - Le temple dit «de Diane», vestige romain d'Aix-les-Bains (d'après Alain CANAL)

N°6 (2^e édition) Numéro spécial sur le Mont-Revard, 148 pages, 16 auteurs.

N°7 Victor-Amédée III, fondateur de la station thermale (André DUPOUY) - Le verre de Lamartine (Robert TESTOT-FERRY) - Un palace : le Mirabeau (Monique JOSEPH et Adèle NICOLAS) - Une figure aixoise du Revard : Jean Rubaud (Guy TOULORGE) - Le téléphone a cent ans (Joël LAGRANGE) - Les frères Serpollet, de Culoz, précurseurs de l'automobile (suite et fin) (Guy DURRENMATT)

N°8 Ciné-Jeunesse, pour l'amour du 7^{ème} Art (Elisabeth ANDRÉ) - Alfred Boucher, «Cœur de sculpteur» (André LIATARD et Sylvain JACQUELINE) - La Chautagne : une région naturelle originale (Pierre JOUANNAUD) - Thermalisme : contribution à son histoire (André PALLUEL-GUILLARD) - L'Almée : le plus vieux bateau de nos lacs (Henri BILLIEZ)

N°8 (supplément) Catalogue de l'exposition Alfred Boucher au Musée Faure.

A paraître...

(pour fin 1997-début 98)

LE LAC DU BOURGET photographies (1860-1960)

La Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains, héritière du très important fonds photographique d'Edouard NAVELLO a voulu faire partager cette découverte. Un premier extrait de ses plaques 13x18 réalisées entre 1912 et 1960 est proposé dans cet ouvrage. Les photographies de NAVELLO y sont entourées d'images réalisées par d'autres photographes plus ou moins connus, comme les aixois Louis DEMAY et Georges BRUN, le grand Jacques-Henri LARTIGUE, Numa BLANC, et bien d'autres.

Des premières photographies retrouvées datant des années 1860 aux images semi-contemporaines, ce livre vous propose d'explorer le lac en barque à voile, en bateau à vapeur, en canot



auto-
mobile, en
hydravion, en compa-
gnie des pêcheurs, des bai-
gneurs, des sportifs ou des plaisanciers.

Des documents comme vous en avez rarement vus, d'une qualité exceptionnelle, sortis des tiroirs pour votre plus grand plaisir.

Un ouvrage exceptionnel, format 21x27 cm à l'italienne, de 96 pages regroupant près de 150 photographies imprimées sur papier couché satiné 135 g en deux tons, reliure cousue et cartonnée, sous jaquette et cellophane individuel.



4

En regardant le Lac un jour d'été, on peut être surpris par le nombre de voiliers de routes tailles qui sillonnent les eaux, mais cet aspect du Lac ne date pas du développement important de la plaisance. En effet, pendant très longtemps, le meilleur moyen de transport autour du lac a été le bateau.

Aux barques de transport ou de pêche qui restaient sur le Lac, se mêlaient les grands bateaux qui venaient du Rhône. Ces bateaux franchissaient le canal de Savière par le halage, et payaient un droit de passage sur le canal. Sur le Lac, deux ports pouvaient accueillir ces bateaux qui devaient acquitter un droit de



Les filles.

Ci-dessus :
"Fille", ou barque du type des barques du léman en stationnement au Grand Port. Au fond, à gauche, la plage Chaberty. Au fond à droite, la Dent du Chat.

Page de gauche :
"Fille", ou barque du type des barques du léman en chargement au Grand Port.

Ci-contre, à gauche :
"Fille", ou barque du type des barques du léman au port de Bourdeau, vers le Bourget du Lac

5

Tiré en quantité limitée, ce numéro spécial hors série n°2 de la revue «Arts et mémoire» sera vendu 135 F prix public en librairie, et 115 F aux adhérents au siège de l'association. D'ores et déjà, nous vous proposons de réserver cet ouvrage en envoyant un chèque du montant correspondant ainsi que vos coordonnées à :

Société d'Art et d'Histoire
2, rue Lamartine
73100 - AIX-LES-BAINS.

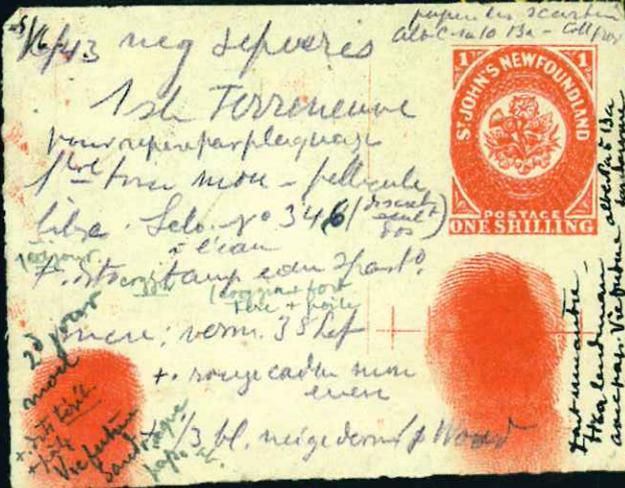
Votre chèque ne sera encaissé qu'à la date de parution, date qui vous sera communiquée par courrier personnalisé.



1



2



3



6



5



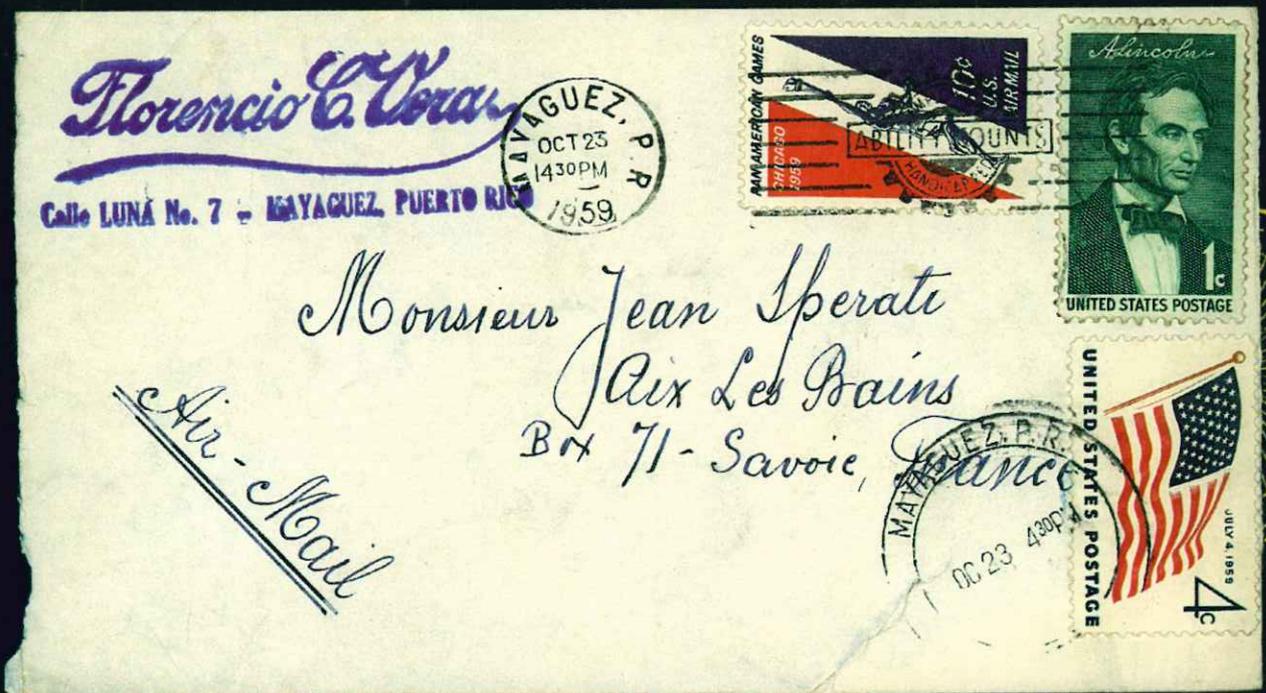
4

Jean de Sperati (pages 3 à 11)

- 1 à 4 Essais commentés de mise en couleur
- 5 et 6 Résultat final avec et sans oblitération
- 7 Correspondance et renommée mondiale
- 8 Le cachet qui «signait» le verso de toutes les œuvres



8



7